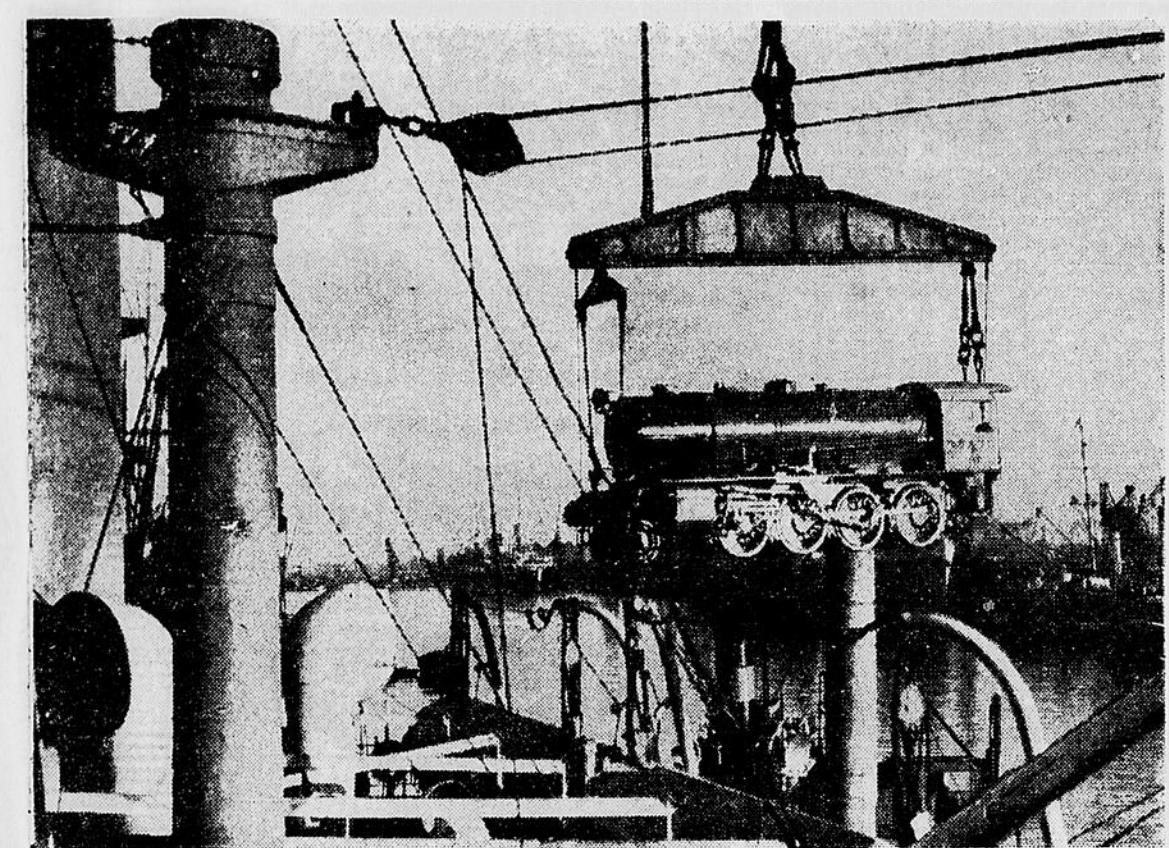


L'édit de déportation des Nippons maintenu devant le Conseil privé



Les compagnies de chemins de fer britanniques prétendent qu'une pénurie de locomotives retarde la conversion du transport à son allure normale de paix et des questions sont posées aux Communes au sujet de l'exportation des locomotives à l'étranger. On voit ici une locomotive en train d'être placée à bord d'un navire à destination de Hong-Kong.

Confirmation du verdict de la Cour suprême du Canada

L'appel du comité coopératif sur les Canadiens d'origine japonaise est rejeté. — Les difficultés d'interprétation n'infirmant pas la validité.

LONDRES (PC-cable) — Dans un jugement rendu aujourd'hui, le Conseil privé déclare que les édits du gouvernement canadien visant l'expulsion des Japonais du pays sont valides.

Le jugement rejette l'appel contre la déportation qu'avait interjeté le comité coopératif sur les Canadiens japonais.

L'appel était contre les ordres d'expulsion imposés aux Canadiens japonais résidant au Canada et aux Japonais nés sujets britanniques qui ont demandé d'être rapatriés au Japon; l'appel avait l'appui du procureur général de la Saskatchewan.

Le Conseil privé a dit que l'expulsion peut légalement être appliquée aux sujets non canadiens sous le régime de la loi du Canada.

Les appelants ont prétendu qu'à la date de l'adoption de la loi des pouvoirs transitoires d'urgence du Canada, il n'existait plus l'état d'urgence justifiant le maintien des pouvoirs en question.

Cette prétention, n'a pas été reçue avec faveur à la Cour suprême du Canada; Leurs Seigneuries ne l'acceptent pas, déclare le Conseil privé.

Elections fédérales en mars prochain?

Krug, témoin de la poursuite au procès de Lewis

Par Marvin ARROWSMITH
WASHINGTON (PA) — Le gouvernement américain annonce qu'il appellera comme témoin le secrétaire à l'Intérieur Julius Krug et dix autres fonctionnaires au procès de John L. Lewis.

Le procès dure depuis trois jours et les avocats des Mineurs ont continué de contre-interroger le premier témoin du gouvernement, N. H. Collison, administrateur des mines.

Me John Sonnett, premier avocat du gouvernement, a interrompu le contre-interrogatoire pour faire connaître son choix de jurés possibles.

Bien que, croyait-on, plusieurs membres du cabinet devaient être assignés par le gouvernement, seul M. Krug, des hauts fonctionnaires du cercle présidentiel, a été nommé parmi les témoins. Il avait signé le contrat que M. Lewis a infirmé, déclenchant par là la grève des 400,000 mineurs de houille bitumineuse, il y a 12 jours.

Le banquet donné à M. St-Laurent les fait présager

L'impasse politique qui confronte le gouvernement fédéral en raison des difficultés suscitées par le ajustement économique d'après-guerre au Canada, aura peut-être un dénouement tout à fait imprévu. Du train où vont les choses, beaucoup commencent à croire qu'il ne reste maintenant au premier ministre Mackenzie King qu'une seule solution: faire des élections-éclair au début de 1947, presque immédiatement après l'ouverture de la prochaine session.

Il serait peut-être possible pour le chef du gouvernement de retarder jusqu'en 1943 un nouveau appel au peuple s'il continue de compter sur le gros du vote socialiste au Parlement. Cela l'obligerait toutefois à faire non seulement de nouvelles concessions aux Communes au leader C.C.F., M. M.J. Coldwell, mais à donner d'autres gages au premier ministre socialiste de la Saskatchewan. Agir ainsi accentuerait toutefois l'instabilité des libéraux à la Chambre, surtout si — par un coup de sort — le résultat des prochaines scrutins complémentaires, ceux de Richelieu-Verchères et d'Halifax, suit la même courbe que ceux de Pontiac, de Parkdale et de Portage La Prairie.

C'est pourquoi on se demande aujourd'hui si le grand banquet politique donné vendredi soir à Québec à M. Louis St-Laurent, ministre des affaires extérieures et de la justice, ne constitue pas le

De la bombe atomique à celle du veto

LAKE SUCCESS (PA) — Les Etats-Unis ont porté une accusation contre la Russie en affirmant que le principal but du programme du désarmement partiel semble être de se débarrasser de la bombe atomique, puis de soumettre les problèmes créés par les autres armes au Conseil de Sécurité où ils seraient sujets à la bombe atomique du veto.

Au début de la journée, on a recueilli une tentative des petits pays de réduire les privilèges des cinq en ce qui concerne le veto; l'Assemblée générale et le Conseil des ministres ont entrepris la tâche de punir les agresseurs de la dernière guerre et de prévenir un nouveau conflit.

Le sénateur Connally a clairement expliqué que les Etats-Unis s'opposent à ce qu'on use le veto dans le régime d'inspection mon-

(Suite à la page douze)

Les E.-U. auraient de nouveau recours à la mobilisation

WASHINGTON (PA) — Une décision de l'armée américaine est attendue cette semaine sur la question de savoir si l'on reprendra la mobilisation en janvier après un répit de deux mois mesure que favorisent, dit-on, les conseils sur les "fifths".

Les hauts fonctionnaires disent que les recommandations du directeur du renseignement, du général Eisenhower, chef de l'état-major de l'armée américaine.

Ces conseils, favorisant un appel au service sélectif pour obtenir un contingent le mois prochain, prétendent dit-on que ce n'est pas pour effet d'être l'entraînement volontaire tout en le complétant.

Les derniers rapports indiquent que l'entraînement volontaire s'est amélioré durant la troisième semaine de novembre, après un déclin graduel durant plus d'un mois. Les recrutés, y compris des réguliers qui se sont enrôlés de nouveau ou ont accepté le terme plus long de trois ans, forment un total de 5,006 contre 4,444 la semaine précédente.

Mais pour le mois tout entier, un total d'environ 20,000 seulement est attendu, soit un peu plus de la moitié du total mensuel de 37,000 fixé par le secrétaire de la Guerre comme minimum que requiert l'armée régulière.

(Suite à la page douze)

La Grande-Bretagne fournirait des armes aux Hellènes

ATHENES (Reuter) — Sophocle Venizelos, chef du parti républicain libéral a déclaré aujourd'hui que les Grecs "collaborent avec les membres d'une organisation appelée le mouvement de résistance slave de la Macédoine pour donner à la Macédoine son autonomie".

Venizelos est revenu à Athènes aujourd'hui d'une tournée de la Macédoine, dans le nord de la Grèce. Il réclamait une réunion secrète du Parlement pour discuter d'un projet d'appeler la croissance des désordres dans le nord de la Grèce.

Venizelos révéla qu'au nom de la population nordique, il a averti le premier ministre Constantin Tsaldaris samedi soir de ne pas quitter le pays.

Tsaldaris quitta Athènes pour les Etats-Unis en avion dimanche.

(Suite à la page douze)

Molotoff doit-il succéder bientôt à Joseph Staline?

Par E. CREAGH

LONDRES (PA) — La nouvelle vague de publicité dont on entoure le commissaire aux Affaires étrangères Molotoff, dans la presse dirigée par le gouvernement soviétique, a défilé toutes les langues en Europe aujourd'hui dans le feu des conjectures sur le choix du successeur du premier ministre Staline.

Plusieurs diplomates et d'autres qui n'avaient pas considéré M. Molotoff comme le candidat le plus probable sont portés à se raviser, maintenant que les journaux de Moscou, publiant la nouvelle de l'élection du diplomate russe âgé de 56 ans comme membre honoraire de l'Académie des sciences, ont annoncé que Staline ne lui a pas accordé la présidence.

Cette publicité pour ainsi dire sans précédent accordée à un sciences soviétiques, le louent à profusion comme l'adjoint le lieutenant de Staline survenant moins d'un mois après que Staline, âgé de 67 ans et, d'après certaines rumeurs, en mauvaise santé, a négligé par la deuxième année consécutive de prendre part aux fêtes nationales de l'anniversaire de la révolution russe.

Quelques spécialistes des affaires soviétiques croient que Staline est sur son déclin, qu'il abandonne graduellement ses pouvoirs, et que, peut-être, Molotoff se prépare à une promotion.

(Suite à la page douze)

Enfant de dix ans tué par un autobus, ce matin

Georges Arthur Crosier, âgé de 10 ans, route rurale No 2, Billing's Bridge, a été tué instantanément à 8h. 45, ce matin, chemin Bovesville, par un autobus du C.A.R.C. conduite par Harold J. Bent, 57 rue Preston, Ottawa.

Le jeune Crosier, accompagné de plusieurs autres enfants, était sur le chemin de l'école et marchait vers l'est quand, soudainement, d'après le chauffeur de l'autobus, il se mit à courir sur la route, immédiatement devant l'autobus qui allait aussi vers l'est.

Le Dr W. T. Shirriff, 282 rue Somerset ouest, fut mandé sur les lieux, mais, à son arrivée, l'enfant était mort.

Le constable provincial Ralph Edge enquête. Aucune accusation sera portée.

Des Newyorkais conspuent Bevin

NEW-YORK (PC) — Le secrétaire au Foreign Office Ernest Bevin a été hué au Polo Grounds de New-York, lorsqu'on annonça aux 47,300 partisans, que lui et sa suite étaient assis, derrière le banc des Giants; le diplomate anglais assistait à la partie de football entre New-York et Los Angeles. M. Bevin a pris la chose en riant, dit-on.

BULLETINS

HA NOI (Indochine) (PA) — De sources françaises, on mande que les soldats du Vietnam ont tué quatre soldats français au cours d'une attaque à Douon, petit poste français au sud de Haiphong.

HALIFAX (PC) — Une rénovation complète de l'intérieur du navire-hôpital du temps de guerre Lady Nelson sera entreprise par la Halifax Shipyard Limited.

HALIFAX (PC) — Amarré dans le port ici depuis juillet dernier, le *Token*, sous-marin de Sa Majesté, laisse en gage d'amitié, est parti en fin de semaine pour les Bermudes, où il fera escale avant de retourner à sa base en Angleterre.

SAINT-JEAN P.Q. (PC) — Vingt personnes ont été forcées de quitter leur logis en tenue de nuit, quand un incendie, qui a éclaté dans le Restaurant du Louvre, s'est propagé à l'étage supérieur. Personne n'a été blessé.

PICTOU (PC) — Le navire-citerne Nipawin Park, de 2,373 tonnes, qui n'était que la moitié d'un navire lorsqu'il fut remorqué dans le port d'Halifax il y a deux ans, après avoir été frappé par une torpille allemande, a pris la mer aujourd'hui avec une nouvelle proue construite par les ouvriers de Pictou, port maritimes du détroit de Northumberland.

(Suite à la page onze)

Un navire de secours s'est échoué

HALIFAX (PC) — Des autorités navales mandent que le balayer de mines *Middlesex* a échoué dans l'île Dead Man, située à 20 milles de Halifax, alors que par une mer houleuse il se portait au secours d'un dragueur desepare au large de l'île-aux-Sables, située à 180 milles à l'est de Halifax.

Deux assassinats parmi les dix-neuf morts violentes en fin de semaine

Meurtre d'un chauffeur de taxi, à Toronto. — Huit personnes sont mortes dans les accidents de la route.

Parmi les dix-neuf morts violentes rapportées en fin de semaine, on compte le meurtre d'un chauffeur de taxi à Toronto et la mort d'une femme de Sarnia en Ontario que la police dit être le résultat d'une querelle avec son époux.

Huit personnes sont mortes d'accidents de la route. Trois furent tuées en tombant et des vivres empoisonnés furent mortelles pour deux autres. Les quatre autres morts proviennent de mesaventures variées.

L'homme assassiné est Alfred Reddish, chauffeur de taxi âgé de 53 ans, qui fut tiré par un bandit à Toronto, samedi soir, apparemment dans une tentative de vol.

Mme Rita Taylor, âgée de 27 ans, est décédée samedi soir à l'hôpital de Sarnia à la suite de blessures qui lui furent infligées par son mari au cours d'une querelle.

Les prix des produits agricoles vont bientôt baisser au pays, dit Gardiner

L'hon. J.-G. Gardiner a ouvert aujourd'hui à Ottawa la conférence fédérale-provinciale sur l'Agriculture. — Le retour à l'économie normale du temps de paix.

Tout ce que l'agriculture produira en 1945 pourra être écoulé sur les marchés domestiques et étrangers, mais en 1946 il y aura une tendance vers des prix plus bas. Voilà ce qu'a déclaré l'hon. James Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, à l'ouverture de la conférence agricole à la salle du comité des chemins de fer du Parlement, aujourd'hui.

"Il me semble", dit plus loin le ministre, "que nous affaiblissions notre position en regard du commerce canadien en basant nos provisions sur les besoins de l'Angleterre et de l'Europe. Nos provisions vis-à-vis le contribuable canadien doivent être basées sur les besoins des fermiers et sur les demandes du public consommateur canadien".

Dans une autre partie de son discours, M. Gardiner donne des

précisions sur l'avenir des prix dans l'agriculture. "Le facteur inconnu actuellement est le revenu que recevront les fermiers pour la plus grande partie de leur production écoulée au Canada. Je pense qu'on a présumé que tant que le coût de production ne baissera pas pour le fermier, on ne permettra pas que le revenu du fermier soit baissé."

M. Gardiner a signalé qu'on devra décider dans quel sens il faut orienter la production de l'an prochain. Avant tout, dit-il, il faut augmenter la production du fourrage pour les bestiaux car c'est cela qui détermine l'abondance du reste: viande ou produits laitiers.

M. Gardiner dit que si l'on opte vers une plus grande production de viande, cette mesure aura ses répercussions dans l'industrie laitière car on ne peut mener les deux de front avec le même rendement.

M. Gardiner a parlé de nos produits sur le marché extérieur et il a dit qu'il est nécessaire d'étudier les possibilités nouvelles en ce domaine.

M. Gardiner a dit qu'à l'avenir les conférences sur l'agriculture

(Suite à la page douze)

Attlee énonce son programme sur les Indes

LONDRES (PA) — Le premier ministre Attlee a révisé, à la demande du cabinet, les actes que lui et les négociateurs ont l'intention de poser cette semaine dans le but d'appuyer le programme d'indépendance de l'Inde.

Une source de gouvernement dit que le cabinet a révisé son intention de faire de la réunion de l'Assemblée constituante, qui doit se réunir le 9 décembre à New Delhi, une séance "tréssie et efficace conformément au plan britannique en vue de l'indépendance indienne".

BOMBAY (Reuter) — De nouveaux éclats de violence se sont produits dans les secteurs agités de l'est de Bombay et des Provinces unies.

Le professeur Laski s'était plaint d'avoir été mal cité au sujet d'un discours qu'il prononça à Newark avant les élections générales de juin 1945 en Grande-Bretagne.

Le professeur Laski s'était plaint d'avoir été mal cité au sujet d'un discours qu'il prononça à Newark avant les élections générales de juin 1945 en Grande-Bretagne.

(Suite à la page douze)

Plan en sept points sur la Terre-Sainte

JERUSALEM (PA) — Trois soldats britanniques de la 6e division de parachutistes ont été tués et un autre grièvement blessé aujourd'hui quand leur jeep a été détruit par une mine sur la route de Jérusalem à Jaffa, annoncée officiellement.

Un plan en sept points qu'auraient suggéré des experts du gouvernement palestinien, visant le rétablissement de la paix dans la Terre-Sainte bouleversée, fait le sujet de grandes discussions aujourd'hui, pendant que la police questionne 52 suspects à la suite d'une attaque à la mitrailleuse contre un poste de police principal incident en fin de semaine.

Le plan pour la Palestine fut publié par le *Mishmar*, journal hebrieu socialiste généralement bien renseigné, qui dit que le gouvernement palestinien l'a offert comme base de discussions futures parmi les Juifs, les Arabes et les Britanniques.

Voici les sept points en question: Maintien du présent mandat britannique pour une période de quinze ans, alors que l'on pourrait prendre une nouvelle décision; entrée libre de 100,000 Juifs durant les prochains 18 mois; for-

(Suite à la page douze)

Cinq jours en canot sur une mer démontée

SYDNEY (Nouvelle-Ecosse) (PC) — On n'a appris qu'hier que le petit cargo côtier *Rotundus* a coulé au large de la côte nord du Cap Breton, par l'arrivée des six membres d'équipage qui ont lutté, dans une barque, contre les vagues. Fatigués après leur équipée, les rescapés avaient passé trois heures dans le canot de sauvetage avant d'atteindre une petite île et continuer leur route, après maintes difficultés, jusqu'à Sydney.

Ahmed Qavam inflexible

TEHERAN (PA) — Le premier ministre Ahmed Qavam a dit que "nous enverrons le nombre nécessaire de soldats dans l'Azerbaïdjan" pour surveiller les élections dans cette province semi-autonome, en dépit d'une déclaration du conseil provincial, domine par la gauche, que la présence de forces gouvernementales pourrait amener la guerre civile.

Le Canadien demande l'opinion de l'hebdomadaire sur un discours prononcé par sir Andrew Jones, chef de la mission alimentaire de Grande-Bretagne au Canada, dans lequel il louait la politique de son pays envers ses colonies et parti culièrement l'Afrique.



• Sans arbre de Noël, il n'y a pas de Noël mais parfois les sapins ou épinettes sont rares et l'on doit se contenter de prendre ce que l'on trouve. On voit ici des deux demoiselles de Phoenix, Arizona, décorant un cactus géant, qui sera leur arbre de Noël.

RADIO — CINÉMA — MUSIQUE

Sur l'écran

Lundi, le 2 décembre, 1946.

AU CARTIER

"EASY TO WED"

"Easy to Wed" présenté avec Van Johnson, Esther Williams et Lucille Ball, Keenan Wynn, Cecil Kellaway et Carlos Ramirez.

Lorsque Connie, la fille d'un millionnaire, est l'objet d'une nouvelle diffamatoire qui la présente comme une "chippouse" de maris, son père poursuit le journal pour deux millions de dollars. Haggerty, le journaliste dont la situation est menacée, monte une histoire à sa façon et arrange un mariage temporaire entre Van Johnson et sa propre fiancée, Lucille Ball. Il manœuvre de façon que Connie s'oppose de Van, alors qu'elle pourra être accusée avec raison de s'en prendre aux maris des autres.

Les complications surgissent lorsque Van s'oppose de Connie et l'épouse.

AU FRANÇAIS

(lundi, mardi et mercredi)

James Cagney, Ann Sheridan et Pat O'Brien nous ramènent de la production "Torrid Zone". Outre ces trois populaires artistes, l'imposante distribution de "Torrid Zone" comprend Andy Devine, Helen Vinson, Jerome Cowan et George Tobias.

"Torrid Zone" est un film plein d'action qui nous ramène de la production "Torrid Zone". Outre ces trois populaires artistes, l'imposante distribution de "Torrid Zone" comprend Andy Devine, Helen Vinson, Jerome Cowan et George Tobias.

Pat O'Brien est le héros d'une importante affaire d'exportation de fruits. James Cagney est le chef de la plantation, et Ann Sheridan est une jeune intrigante américaine qui, sous les traits d'une cartomancienne, cherche à exploiter les indigènes. James Cagney, à l'inverse de ses rôles dans de nombreux films précédents, joue le rôle d'un homme de confiance. Il sera néanmoins impliqué dans une affaire difficile parce qu'il est lui-même un homme de confiance. Certains passages de ce film nous montrent des combats entre indigènes et blancs, qui ne manquent pas de passionner les spectateurs.

Moriz Rosenthal, le dernier survivant des élèves de Liszt, vient de mourir à New-York. C'était un pianiste remarquable, qui donna son premier récital à l'âge de 19 ans.

FRANÇAIS

Aujourd'hui à mercredi

"TILL TELL THE WORLD"

avec Lee Tracy

aussi

"TORRID ZONE"

avec Pat O'Brien

HORAIRE DU CINÉMA

CAPITOL — "Contraste de Lascie"

12 h. 30, 2 h. 30, 4 h. 30, 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. 30.

LAURIER — "Personality Kid"

1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.

PETIT-THEATRE — "A Tree Grows in Brooklyn"

8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30, 2 h. 30, 4 h. 30, 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. 30, 12 h. 30.

REGENT — "The Cockeyed Miracle"

1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.

CARTIER — "Easy to Wed"

1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.

CENTRE — "Suspense"

1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.

RIDEAU — "The Postman Always Rings Twice"

1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.

ELGIN — "Gallant Journeys"

1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.

IMPERIAL — "St. Francis of Assisi"

1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.

COMMENCEMENT — "St. Francis of Assisi"

1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.

REPRÉSENTATION CONTINUELLE

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

tous les jours à partir

de 1 p.m.

2-0833

Imperial

20

COMMENCEMENT

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et
totalement dévoué aux intérêts
de l'Eglise et de la Patrie

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Ouvriers
Sociaux (Ltee)

SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE

Correspondants dans les principales villes
et les campagnes

Membres de l'Audit Bureau de Circulation et
de l'Association Canadienne des Quotidiens

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième
classe, Ministère des Postes, Ottawa"

ABONNEMENTS

Quotidien	
Ottawa, Hull, par poste	\$ 7.50
Canada	5.00
Etats-Unis	8.00
Union Postale	12.00

Hébdomadaire	
Canada	\$ 1.50
Etats-Unis et Union Postale	\$ 2.50

LUNDI, 2 DECEMBRE 1946

Le veto

Lors de l'organisation des Nations-Unies à San-Francisco en 1945, de nombreuses critiques se sont élevées contre le veto que les grandes puissances se réservaient au sein du Conseil de sécurité. Les plus chauds partisans de cette société internationale, cependant, ne voulaient pas reconnaître les dangers que comportait cette mesure. Mais aujourd'hui ils doivent se rendre compte que ce privilège rend inefficace le fonctionnement de cet organisme international et en menace même l'existence. La conférence de la paix tenue à Paris, au cours de l'année, a suffi à convaincre un groupe de nations que le veto constituait une pierre d'achoppement à l'établissement et au progrès des bonnes relations entre les peuples.

Aussi un mouvement s'est-il développé dans le but de supprimer ce veto, à tout le moins d'en restreindre l'exercice. C'est chez les petites nations qu'il a naturellement pris naissance. Car ce sont elles qui ont le plus à souffrir de ce privilège accordé aux grandes. Cuba ne voudrait rien moins que supprimer entièrement le veto. Mais les grandes puissances tiennent à le garder.

Londres et Washington, toutefois, reconnaissent qu'il faut limiter l'exercice du veto, si le nouvel organisme international doit fonctionner dans l'intérêt de la paix du monde. En conséquence, la Grande-Bretagne suggère que les grandes puissances à qui ce privilège a été accordé consentent à se consulter, chaque fois que la chose sera possible, avant un scrutin, si leur unanimité est requise pour le fonctionnement efficace du Conseil de sécurité. Dans le cas où il n'y aurait pas unanimité entre les grandes puissances, Londres propose que les membres permanents, se souvenant qu'ils agissent au nom de toutes les Nations-Unies, n'exerceront leur veto que dans les cas jugés d'importance vitale pour l'ensemble des Nations-Unies, après avoir expliqué sur quoi ils se fondent pour dire que cette condition existe.

D'après la proposition anglaise, ce serait les seuls cas où les grandes puissances pourraient exercer leur droit de veto. Les membres permanents du Conseil de sécurité, d'autre part, devraient consentir à ne pas exercer leur privilège pour bloquer certaines mesures seulement parce que ces mesures ne vont pas assez loin pour les satisfaire. La Grande-Bretagne a fait également quelques autres suggestions. C'est ainsi qu'elle propose qu'un membre permanent du Conseil de sécurité puisse s'abstenir de voter, sans automatiquement appliquer son veto ou que, si un membre permanent du Conseil de sécurité est absent, son absence ne puisse pas être considérée comme l'application du veto.

De l'analyse du projet britannique, il ressort que Londres veut limiter non le droit de veto, mais l'exercice de ce droit. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie s'entendent sur un point. Ces trois pays s'opposent à l'abolition de ce privilège qu'ils possèdent. Mais ils ne s'accordent pas sur la manière de s'en servir.

En ce qui concerne les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, on a laissé entendre que la principale raison de leur attitude est que, sans le maintien du veto pour le présent, la Russie aurait un prétexte pour se retirer de la Société des Nations, si elle en décidait ainsi un jour. On fait remarquer que c'est à la demande expresse de la Russie que ce privilège a été accordé aux grandes puissances, et que, si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne n'y avaient pas consenti, Moscou n'aurait probablement pas donné son assentiment à l'organisation des Nations-Unies en 1945.

Il nous paraît exact d'affirmer que ce veto a été une des conditions de la participation de la Russie à la nouvelle Société des Nations. Mais, en ce qui concerne la Grande-Bretagne, il est inexact de prétendre que la Grande-Bretagne a dû se laisser imposer le privilège.

Sir Hartley Shawcross, un des délégués de la Grande-Bretagne à l'Assemblée des Nations-Unies, en effet, a prononcé quelques paroles significatives à ce sujet. Il a déclaré, en termes clairs, que la Grande-Bretagne s'opposait à toute révision de la charte des Nations-Unies. Après quoi, il s'expliqua en ces

termes: "La réalité simple est que les grandes nations, chacune d'elles, doivent retenir le droit d'imposer leur veto ou bien une combinaison d'autres pays, dont les bulletins de vote possèdent une puissance supérieure à leur grandeur ou à leur influence dans le monde, pourra entraîner les grandes puissances dans des questions vitales pour elles." En langage ordinaire, cela veut dire que la Grande-Bretagne, chaque fois qu'il y a de ce qu'elle considère ses intérêts primordiaux, n'entend pas que les Nations-Unies lui tracent sa ligne de conduite. Elle veut limiter la souveraineté absolue des petites puissances, mais elle tient à conserver la sienne.

Pour l'heure, la campagne en faveur de la suppression du veto n'a aucune chance de succès. Tout au plus peut-on espérer qu'on limite l'exercice de ce privilège. Cette limitation sera encore préférable au régime actuel.

Camille L'HEUREUX

Un mémoire des Orangistes contre les écoles séparées

Dans un mémoire qu'elle a présenté devant la Commission royale sur l'éducation, la Loge orangiste d'Ontario déclare que l'organisation des écoles séparées représente un Etat à l'intérieur de l'Etat, et demande que l'on ait recours à un plébiscite pour la supprimer. "Nous croyons, est-il dit dans ce mémoire, que la majorité des citoyens ne veulent pas d'écoles séparées. L'Acte de l'Amérique britannique du nord est par trop généreux envers les écoles séparées d'Ontario. Nous croyons que le régime des écoles séparées a été imposé aux citoyens d'Ontario contre leur gré, à cause des conditions politiques qui existaient de 1841 à 1867. Cet état de choses crée de la division chez les citoyens et le temps est venu de réagir."

L'hostilité des Orangistes envers les écoles séparées n'est pas nouvelle, pas plus que leur phobie de tout ce qui est catholique et français. Et leurs arguments contre l'existence de ces écoles ne sont pas plus justes que neufs.

Ils font erreur lorsqu'ils prétendent que le régime des écoles séparées a été imposé contre le gré des citoyens d'Ontario. Dans la lettre qu'ils ont adressée à la Commission royale, les évêques ontariens font remarquer que les premières écoles en Ontario ont été des écoles confessionnelles, aussi bien chez les protestants que chez les catholiques.

Un bref coup d'oeil sur l'histoire de la question scolaire ontarienne révèle qu'en 1841 quelque quarante-et-une pétitions furent présentées aux gouvernements de l'époque, les priant d'accorder le droit d'établir un système d'enseignement religieux dans les écoles. Pas moins de trente-neuf de ces pétitions venaient de corporations protestantes, et deux seulement étaient signées par nos évêques. En 1863, vingt pétitions du même genre furent présentées, dont dix-huit étaient d'origine protestante.

Cela indique clairement qu'à cette époque, les protestants du Haut et du Bas Canada, tout comme les catholiques, reconnaissaient la nécessité d'introduire l'enseignement religieux dans les écoles et d'ouvrir, par conséquent, des écoles confessionnelles pour les enfants des diverses croyances. C'est pourquoi l'Acte de l'Amérique britannique du nord prévoit que des moyens éducationnels séparés doivent exister pour les protestants et les catholiques de l'Ontario et du Québec.

Le droit d'ouvrir des écoles séparées est un droit constitutionnel qui a pour but de protéger les libertés des minorités religieuses, et la majorité, par plébiscite ou autrement, ne peut ou ne devrait pas pouvoir y toucher. La manière dont la majorité respecte les droits des minorités est la pierre de touche de la démocratie.

Ch. G.

AU JOUR LE JOUR

M. N.-A. Bordeleau se retire de la vie municipale après avoir représenté le quartier Ottawa à l'hôtel de ville presque sans interruption depuis 1919. Ses collègues du comité de la circulation, dont il faisait partie depuis son élection à l'échevinage, ont tenu à lui manifester leur estime et leur reconnaissance. M. Bordeleau emporte avec lui l'estime et l'amitié de tous. Puisse-t-il poursuivre encore longtemps, dans la santé et le repos, une verte vieillesse!

ARGUS

BILLET

Précieux conseils donnés à des jeunes

A de jeunes agriculteurs, élèves de l'école moyenne d'agriculture de St-Césaire, M. le chanoine Larocque, curé de cette localité, a donné des conseils dont toute la jeunesse devrait faire son profit.

"Mettez l'idéal chrétien dans votre vie", leur a-t-il laissé comme mot d'ordre.

Le conseil est d'un rare prix. Emis sous cette forme toute claire, il se fixe facilement dans la mémoire. Sur-tout, il montre un but à des vies qui déboulent.

Mettez de l'idéal chrétien dans sa vie, c'est, dirons-nous, c'est prendre pour étoile l'Evangile et sa doctrine de justice et de charité, d'humilité et de labeur, de douceur et de confiance en Dieu, de force et de persévérance, de courage, toujours.

Un idéal chrétien enseigne le vrai prix de la vie, en la dirigeant vers son pôle surnaturel. Un idéal chrétien donne de lui-même les moyens d'atteindre

à tous les moyens. Un idéal chrétien est un secret de relèvement.

Un idéal chrétien est aussi un repaireur dans l'équilibre: les choses de l'ordre humain se laissent par lui entraîner dans l'orbite du soleil de la grâce, et participent à ses émanations. Un vrai chrétien est un rayonnant — ce que voudrait être tout homme dans la beauté de son printemps.

Il faut prêcher cet idéal, il faut surtout le vivre: le spectacle du monde présent l'exige. C'est ce que rappelait à ses jeunes auditeurs le prêtre éclairé qui leur adressait la parole: "Le monde ne veut plus du plan de Dieu dans l'insaturation de la paix sur la terre, bien plus par perversion que par manque d'intelligence, a-t-il pourvu. Car, au fond, tous admettent les vrais principes, le droit de propriété, les droits inviolables de la personne humaine de la famille et de l'Eglise; mais la corruption a tellement rongé le cœur des hommes qu'ils voudraient organiser leur vie en marge de ces réalités universelles."

Les malheureuses suites d'une telle attitude, nous les connaissons: la jalousie entre les peuples, la jalousie entre les classes sociales, le désordre et le gâchis, dont nous sommes les témoins de bon ou de mauvais gré, nous les montrant à chaque heure du jour. C'est qu'on oublie qu'il est impossible qu'un monde qui rejette Dieu par un acte officiel de ses gouvernants puisse avoir une paix basée sur la justice. De plus, dans le domaine du travail, comment voulez-vous aussi qu'un ouvrier sans foi puisse être honnête et respecter les droits du patron? Il tournera dans un cercle vicieux: grève et augmentation du coût de la vie."

Il est un péril plus grand encore: ce serait en rejetant définitivement tout idéal chrétien, de succomber à la propagande communiste, à son idéologie antireligieuse et antisociale. Or, serait-il impossible de trouver certains de nos jeunes, manifestement travaillés par les doctrines de Moscou? N'ayant pas fait l'expérience suffisante de leurs traditions religieuses et nationales, des adolescents subissent la séduction du mirage. Certes, leur nombre est petit. Mais de leurs rangs, le communisme a déjà conquis des chefs. Et ces constatations, un laïque capable de raisonner sa foi, en éprouve une grande crainte.

Voilà pourquoi toute occasion est bonne aujourd'hui pour aller aux jeunes et démasquer le plus puissant et le plus audacieux des ennemis de l'idéal chrétien.

Les jeunes doivent être informés sur les méthodes de nos adversaires. Ils n'ont pas le droit d'ignorer qu'ils auront à combattre vigoureusement pour la défense du foyer catholique et français. Commentaire que nous nous permettons, pour rappeler avec l'orateur que pour détruire la religion chez les peuples chrétiens, Moscou commence par la corruption de la famille, en niant au père l'autorité qui lui vient du ciel. Et de toutes les familles les plus exposées à d'incessantes et habiles attaques, il faut citer, avec les familles ouvrières, les familles rurales.

"La famille rurale est encore celle sur laquelle l'Eglise compte le plus pour sauver l'ordre social. Mais il faut que nos populations rurales fassent attention à la propagande vicieuse dont se servent les adversaires pour faire avancer leurs idées subversives et erronées. Il se distribue des revues reproduisant par des illustrations, des personnes dans des attitudes de prières et à côté de ces images, il y a une prose animée du poison soviétique. Les propagandistes de cette doctrine glissent leurs idées entre deux images pieuses. Sachez démasquer ces loupes déguisés en agneaux."

Puis, avec un regard sur son auditoire de jeunes étudiants en agriculture, M. le chanoine Larocque conclut par des paroles, d'application pratique pour la jeunesse en général:

"Pendant que vous êtes ici, profitez bien de tout. Formez-vous avec des principes solides de religion et aussi des principes touchant votre profession. Il faut que notre classe agricole devienne la classe enviable et qu'on la regarde avec admiration. Pour cela, permettez-moi de vous donner ce conseil. Voulez-vous aimer et faire aimer votre profession? Mettez l'idéal chrétien dans votre vie de cultivateur: "soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait." Appliquez cette formule en tout ce que votre profession vous demande et vous ne pouvez faire autrement que de devenir une haute compétence dans votre ligne, de vivre heureux, tout en assurant votre salut, et à contribuer au bonheur de tous. N'oubliez pas l'honnêteté avant tout et que cette honnêteté est le fruit de la religion. La vérité suit l'honnêteté et ce sont les catholiques qui sont les plus en mesure de la faire rayonner à travers le monde. Soyez toujours à la hauteur de cette mission."

VIATOR

EPHEMERIDES DU "DROIT"

IL Y A VINGT ANS

Le 2 décembre 1946

En Ontario, le gouvernement conservateur, dirigé par M. Howard Ferguson, est maintenu au pouvoir. Six députés franco-ontariens sont élus: MM. Albert Pinard dans Ottawa-est; Aurélien Bélanger dans Russell; Edmond Proulx dans Prescott; Théodore Legault dans Sturgeon Falls; Harry Morel dans Nipissing; et Dr Paul Poisson dans Essex-nord. L'électorat ontarien rejette le régime de la prohibition et accepte la région provinciale des liqueurs.

Ne prétez pas d'argent, donnez-en: le bienfait ne fera qu'un ingrât: le service fera un ennemi — XXXXX

C'est rendre nos petites actions fort grandes que de les faire avec un grand désir de plaire à Dieu. S. François de Sales

En feuilletant les journaux

LE DEVOIR. — A peine le comité politique de l'Assemblée générale a-t-il tranché le conflit sur le recensement des troupes, que recommence à propos du désarmement le jeu de position qui s'est déroulé pendant le débat précédent. Dans les deux cas c'est la Russie qui a pris l'initiative. Elle a demandé que les Nations Unies fassent rapport des effectifs militaires postés à l'étranger, ailleurs que chez les anciens ennemis.

Après maintes manœuvres de la part des trois grandes puissances, les Etats-Unis ont fini par demander que le recensement soit complet, et comporte toutes les armées des Nations Unies, chez elles comme à l'étranger, y compris les colonies soviétiques qui opèrent dans la zone russe.

Les articles de ce projet avaient été approuvés mercredi; hier le comité a adopté le texte dans son entier. Mais l'U.R.S.S. et six autres pays ont voté contre la résolution. M. Molotov, qui voulait d'abord limiter cet inventaire au point qu'il ne serait appliqué qu'aux Etats-Unis et à l'Angleterre, trouve maintenant que le recensement de toutes les armées est insuffisant; il voudrait qu'on y donne aussi des informations sur les armements. Quand la résolution viendra devant l'Assemblée générale, les Soviétiques la combattront en invoquant la même raison.

C'est aussi la Russie qui a proposé une résolution en vue d'une limitation générale des armements. C'était une riposte au programme de Washington pour le contrôle des armes atomiques, mais c'était en même temps quelque chose d'assez vague. Lorsque les Etats-Unis ont demandé d'étendre le recensement des troupes aux effectifs que les Nations Unies ont chez elles, M. Molotov a répondu que cela pourrait mieux se rattacher au débat sur le désarmement.

Plus tard il a formulé une nouvelle exigence: que des renseignements sur les armes atomiques soient fournis comme condition préliminaire à toute conférence sur le désarmement. C'était revenir au débat soulevé par le projet Baruch. Or hier, M. Molotov a fait une déclaration qui à première vue paraît sensationnelle, mais qui cependant ne change absolument rien au problème des armements. Il a accepté l'établissement d'un contrôle international et d'un système d'inspection pour vérifier les diminutions d'armements, et assurer le respect d'une interdiction éventuelle des armes atomiques.

Paul SAURIOL.

LE FIGARO, Paris. — Il est faux qu'il ait collaboré avec les oustachis et qu'il les ait aidés. Il ne cessa au contraire de s'opposer à eux, de protester contre l'embarquement de la jeunesse croate et, publiquement, dans sa cathédrale, contre l'exécution des otages et la persécution des Juifs. En 1942, il savait la vie de deux communistes: Vlado et Volda Kures. Il dénonça les conversions forcées imposées aux orthodoxes serbes par de misérables aveugles. A cause de ses protestations, la police le surveillait dans son palais où il fut à plusieurs reprises assigné. Il désavoua plusieurs prêtres qui, venus d'autres diocèses, collaboraient, malgré ses ordres, avec les oustachis. Et il est vrai qu'une

Mgr Stépinac est innocent

Personnalités aux fêtes de Beaune

PARIS (SIF) Comme chaque année, la vente des vins fins de l'hospice de Beaune a donné lieu à de grandes fêtes pendant les 16 et 17 novembre. M. Duff Cooper présidait à la manifestation accompagnée de Lady Diana, du général Delattre de l'Assommoir, de MM. Léon Noël, Georges Duhamel, Emile Henriot Maurice Garçon, de l'Académie Française, André Billy, Roland Dorgèles, de l'Académie Goncourt et de nombreuses autres personnalités du monde des lettres.

Ceux qui firent notre pays

Biographies canadiennes

WILLIAM BAFFIN
(1584-1622)

L'un des plus grands explorateurs de tous les temps. William Baffin, dont on ne connaît pas les origines de façon certaine, serait né à Londres en 1584. Son nom reste attaché à la géographie arctique, plus particulièrement à la mer qui sépare le Groenland du continent nord-américain.

Le personnage entre pour la première fois dans l'histoire alors qu'il figure comme le pilote de navire la *Patience*, qui visite le Groenland, en 1612. L'année suivante, entré au service de la compagnie Moscovite, Baffin se rend à la pêche aux baleines au Spitzberg. Il écrivit des récits captivants de ces randonnées.

Dès cette époque reculée, le mystère de l'Arctique captivait déjà les Anglais. Un groupe d'entre eux organisa, en 1614, une expédition au pôle nord. Robert Bylot fut nommé commandant du *Discovery*; Baffin en devint le pilote. Le groupe quitta l'Angleterre au printemps de 1615. Il visita le détroit d'Hudson et longea le littoral de l'île de Southampton. Après avoir franchi le canal de Fox, l'équipage se rendit compte de l'impossibilité d'atteindre la mer de Chine. Une nouvelle tentative eut lieu en 1615. Les voyageurs s'avancèrent jusqu'à 780 de latitude, mais se rendirent compte de l'impossibilité de contourner le continent par le nord.

Baffin voulut alors entreprendre une dernière tentative en suivant la route des Indes orientales. C'est au cours de cette entreprise spectaculaire que l'intrepide voyageur trouva la mort devant Ormuz, dans le golfe Persique. Il mourut le 23 janvier 1622.

N.B. — Nous prions nos lecteurs de découper et de conserver ces biographies quotidiennes. En les classant plus tard par ordre alphabétique ils auront un précieux dictionnaire contenant les centaines d'études sur des personnages canadiens. Dictionnaire réservé.

SACS DE THÉ "SALADA"

Si pratiques

Les élections au conseil de la république française

par Remy ROURE

On s'attendait à une énorme vague d'abstentions dans ces élections françaises au "Conseil de la République". Les divers partis, à l'exception du parti communiste qui a toujours la faculté de puiser dans son armée de militants, avaient eu quelque peine à constituer des listes de "Grands électeurs". Jamais campagne électorale n'avait été aussi morne et, à Paris, le Parti Communiste seul avait envoyé aux simples électeurs des tracts de propagande. Le résultat ne répond nullement à ces impressions de pessimisme. D'abord, le peuple français a voté moins sans doute que le 10 novembre, mais beaucoup plus qu'au référendum du 13 octobre où il y avait eu plus d'un tiers d'abstentions. Cette fois, alors que l'on prévoyait 40 à 50% d'abstentions, n'y a eu qu'un quart des citoyens inscrits qui se sont abstenus d'aller aux urnes. C'est la preuve que, si calme que soit la France et si fréquentes qu'aient été, ces temps derniers, les consultations populaires, il n'y a pas eu cette lassitude dont on parlait, mais encore cette indifférence dont on se plaignait.

En outre, le peuple français paraît avoir fort bien mesuré l'enjeu de ces élections qui pouvaient lui paraître fastidieuses, puisqu'il s'agissait de désigner, non pas les membres de la deuxième Assemblée du "Conseil de la République", mais des "Grands électeurs", c'est-à-dire les délégués qui seront chargés de les nommer. On lui faisait donc injure en doutant de sa maturité politique.

Il ne fallait naturellement pas s'attendre, à quinze jours d'intervalle à un bouleversement politique. Aussi bien ne s'est-il pas produit. Les résultats des élections, à première vue, est à peu près le même que celui du 10 novembre. Le Parti Communiste vient en tête des statistiques avec 28.9% des voix, soit avec une très légère avance sur à Paris où son recul est relativement sensible. Les Socialistes perdent encore un peu de terrain: ils obtiennent 16.9% des voix. Le Mouvement Républicain Populaire a des gains substantiels, 28.5% soit 2% de plus que le 10 novembre. Les Républicains de Gauche de divers groupes radicaux, indépendants, démocrates, avancent au même rythme que les communistes avec 11.8% des voix, soit 0.7% de plus que le 10 novembre. Enfin, la droite "classique" est en perte de 2% sur le 10 novembre, avec 13.9% des voix.

Ces résultats, au surplus, sont provisoires et sans doute difficile d'obtenir une statistique exacte. Dans nombre de circonscriptions de Province, en effet, des listes communes groupant centre et droite ou même des représentants "sans parti" ont été formées en tenant compte du caractère de l'Assemblée à élire, c'est là, peut-être, la caractéristique la plus remarquable de cette consultation. Ce peuple français a marqué une tendance à s'éloigner des idéologies partisans, de la "politique pure".

Partout où des "listes de maires" ont été formées en dehors des partis, elles ont obtenu un vif succès. Partout où les "collectivités locales" sont entrées en jeu, un grand nombre d'électeurs s'est porté sur elles. Ainsi donc, instinctivement, les citoyens français ont senti quel était le sens de l'élection. Ils ont voulu indiquer que le "Conseil de la République", qui remplace l'ancien Sénat, doit être le reflet non de l'Assemblée Souveraine, mais des assemblées locales et départementales, qu'il doit devenir, en quelque sorte, le "Grand Conseil des Communes de France", dont parlait Gambetta à propos de l'ancienne Haute-Assemblée, qui doit avoir plus d'indépendance à l'égard des partis, s'il veut vraiment devenir une "chambre de réflexion". Il y a là un réflexe extrêmement curieux de défense spontanée contre l'idéologie purement politique.

De là vient cette grande difficulté d'établir, au lendemain de cette consultation, des statistiques politiques parfaitement exactes. Dans les provinces, on a fait souvent choix pour "Grands électeurs" de notabilités locales, comme pour indiquer que la politique des partis doit rester attachée au territoire, au sol solide et nourricier. Il est permis de voir dans ce phénomène une preuve de saine réflexion.

Nous ne devons pas oublier d'ailleurs que les élections d'hier

Les relations industrielles dans Québec

La loi des relations ouvrières qui est en vigueur dans le Québec depuis 1944 n'est pas parfaite, mais elle fonctionne à la satisfaction de la majorité des employeurs et des employés et elle a largement contribué à éloigner de notre province l'épidémie des grèves", a déclaré M. le notaire Georges-Michel Giroux, professeur à l'Université Laval, lors d'une réunion de la Société des Etudes juridiques, à Québec, le 20 novembre.

M. le notaire Giroux a fait l'analyse de la loi et en a exposé les points principaux:

1. Un tribunal a été créé pour régler les conflits entre unions, 2. Une commission des relations ouvrières détermine quelle union doit parler au nom des salariés d'une usine. L'union doit prouver qu'elle groupe la majorité des employés de l'usine. Une fois qu'elle est reconnue, le patron est obligé de négocier de bonne foi avec elle.

3. A défaut d'entente, l'arbitrage est obligatoire. La sentence arbitrale, cependant, n'est exécutoire que dans le cas des employés des services publics. Dans tous les autres cas, l'union comme le patron ont le droit de rejeter la décision.

4. La grève n'est légale qu'après échec des négociations directes et de l'arbitrage. La grève n'est légale que 14 jours après le prononcé de la sentence arbitrale.

5. La loi des relations ouvrières de Québec, de l'avis du notaire Giroux, a évité la plupart des grèves qui menaçaient d'éclater parce qu'elle a forcé les parties à se rencontrer et à discuter ensemble leurs problèmes. Le fait que les unions ne peuvent faire la grève que si elles sont reconnues comme groupant la majorité des employés de telle usine et le fait que la grève est illégale tant que durent les négociations et l'arbitrage ont empêché bien des grèves dans la province de Québec. C.I.P.

Corbeau remplacera Moisan à Montréal

Le ministre de la reconstruction, l'hon. C. D. Howe, a annoncé la démission de M. C.-N. Moisan, de Montréal, directeur général du bureau de Montréal du ministère de la reconstruction et des approvisionnements. Cette démission entre en vigueur le 30 novembre.

M. Howe a annoncé également la nomination de M. L.-P. Corbeau, de Montréal, directeur de ce bureau depuis mars 1943, au poste de directeur de l'administration. Il comblera ses fonctions actuelles avec celles de M. Moisan.

M. Moisan, qui est président et gérant général de la Standard Paper Box Limited, était directeur général du bureau à Montréal depuis sa formation. Il a déjà été président de la division du Québec de l'Association canadienne des manufacturiers, et il fut pendant quelque temps sous-coordonateur de l'administration de la pulpe et du papier à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Le bonheur de la vie consiste à avoir toujours quelque chose à faire, quelque chose à aimer, quelque chose à espérer. — CHALMERS



FIERTÉ
INITIATIVE
DESINTERESEMMENT

Royaume des Enfants

Directeur: ONCLE JEAN

A la s. Maria Chapdelaine, St-Isidore

J'espère ne pas me tromper d'adresse. Donc, j'y retrouverais les out petits que je voyais en première et en deuxième années du temps de Mlle Y. Gr. C'est bien cela. Et c'est ce qui me fait double plaisir. Si j'étais un Père Noël, je vous enverrais des étrennes en double.

Vos noms sont bien de ceux des tout petits enfants qui ont élevé une Croix, à droite de l'école toute blanche. Ils me rappellent vos grands frères et vos grandes sœurs, comme Thérèse, par exemple. Alors, nous refaisons connaissance. J'ai eu tant de peine, pendant les années où je n'avais jamais de nouvelles de l'école que j'aimais tant, comme j'aimais tout Rose Corner, aujourd'hui Sainte-Rose. Est-ce Marcel qui vous a invités à revenir dans les sections?

Bons succès et bienvenus comme autrefois.

ONCLE JEAN

C'est un devoir

Un école qui ne développerait pas l'esprit de foi manquerait à sa plus stricte obligation: son devoir est de former des chrétiens convaincus.

De même, une école qui négligerait la formation nationale de ses élèves pécherait de la même manière: son devoir est d'éveiller et d'accroître le patriotisme dans le cœur des jeunes.

Le patriotisme doit donc être enseigné. Aide cet enseignement et en favorise grandement la pratique: la section juvénile.

Alors, pourquoi ne pas compter des sections juvéniles dans toutes les écoles bilingues?

Oncle JEAN.

A Madeleine et Roland, de Val-Rita

Vous, et vos compagnons d'école, félicitez-vous: vous avez la plus clairvoyante et la plus dévouée des institutrices. Son cœur patriote vous presse d'entrer dans les sections juvéniles, et votre joie paraît déjà dans la charmante lettre signée de Roland Chevalier et de Madeleine Habel. Je m'unis à votre joie.

Je crois n'avoir pas à douter de l'extrême bienveillance de son Excellence Mgr l'Évêque. Tous les évêques de Hearst se sont montrés d'une bonté toute paternelle pour les petites sections juvéniles. J'attends comme vous la nouvelle, propre à augmenter votre joie.

Les sections vous demanderont d'être tout simplement exemplaires. C'est ainsi que vous mériterez le titre honorable de FIERES.

Vous serez obéissants, laborieux, pieux, charitables, obligeants et gais; vous vous distinguerez par la propreté, par le bon langage, par la bonne humeur, par le goût du beau et du bien; tout cela pour Dieu, puis pour vos familles, enfin pour votre école. Chaque jour, vous essaieriez de faire mieux. Du moins, vous ne serez pas de ceux qui sont toujours prêts à se décourager. Vos grands frères, sur les champs de bataille, ont tenu bon, et c'est comme cela qu'ils se sont rendus dignes de notre admiration. Tenez-vous en état de grâce: c'est la plus vraie des recettes de bonheur. Un écolier ami du bon Dieu travaille sans peine, obéit promptement, sait pardonner à ses frères, ne jalousie personne, enfin est aimable pour tous. Et vous devrez aussi faire honneur au nom que vous porterez... comme un beau drapeau de foi, de travail et de patriotisme.

ONCLE JEAN

Le soleil sur la paroisse

Une section juvénile intelligente pourrait jouer le rôle du soleil sur une paroisse.

Ecole de Fierté ou Ecole d'Honneur et Ecole de Joie, c'est tout cela, la section juvénile.

Par Fierté chrétienne, les membres des sections donnent l'exemple de toutes les vertus.

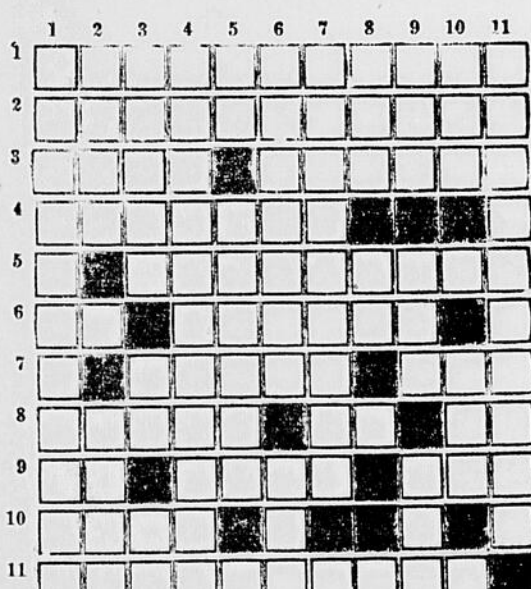
De même, par Fierté patriotique, familiale, scolaire, etc.

Or, la section remplit déjà ce rôle, partout où elle marche selon les directives qui lui sont données en cette page.

Multiplications des soleils, et nous ferons du bien à nos paroisses bien-aimées.

Oncle JEAN

Les Mots Croisés du "Droit"



HORIZONTALEMENT
1—Redigé en parties très menues par écoulement.
2—Se dit des collines qui s'élèvent facilement d'ouest.
3—Se lève impétueusement sur le sol.
4—Corde qui renforce une roue.

Solution du problème de samedi dernier

TOMBERELLE
OREFÈRE
NIFFREUR
INFRAPPEUR
THIRHIER
REFORMATEUR
UPPITIEN
ARETIEN
NITITEN
STABITEN

VERTICALEMENT
1—Prendre des détours, hésiter.
2—Lait fatigué — Foyer de cheminée.
3—Nom du chamou, dans les Pyrénées — Mesure itinéraire chinoise — Pronom.
4—Art du passementier (pl.).
5—Adjectif numéral — Élever, dresser.
6—Grand chapelet composé de 15 dizaines — Fille de Cadmus.
7—Sorte de dauphin (pl.).
8—Première lettre du rhume — Mesure itinéraire chinoise.
9—Subjonctif du verbe avoir — Camp armé — Poudre.
10—Terre entourée d'eau — Bière anglaise.
11—Général des troupes de l'empire chez les Turcs.

Bonne Fête

2 décembre 1946

Rénée, Marie-Anne, 13 ans, Windsor.
Côté, Marcel, 11 ans, Hull.
Dumont, Roger, 13 ans, Kapuskasing.
Gauthier, Gisèle, 6 ans, L'Orignal.
Lepage, Charles, 15 ans, Whangpata.
Lévesque, Pierrette, 15 ans, Glen Robertson.
Perron, Denis, 9 ans, Bourget.
Sauvé, Maurice, 13 ans, Glen Robertson.

3 décembre 1946

Campeau, Arthur, 14 ans, Belle-Rivière.
Charron, Lumina, 12 ans, Windsor.
Dubé, Diane, 5 ans, Espanola.
Faubert, Marcel, 2 ans, Maxville.
Faulkner, Claire, 15 ans, Ottawa.
Jaurand, Bernard, 8 ans, Dalkeith.
Leblanc, Carole, 10 ans, Windsor.
Leclair, Omer, 13 ans, L'Assommoir.
Lortie, Germain, 13 ans, Beauharnois.
Timothy, Patricia-Anne, 6 ans, Windsor.
Villeneuve, Laurette, 12 ans, Rockland.

4 décembre 1946

Beaulieu, Jean-Paul, 14 ans, L'Orignal.
Côté, Marcel, 11 ans, Hull.
Dumont, Roger, 13 ans, Kapuskasing.
Gauthier, Gisèle, 6 ans, L'Orignal.
Lepage, Charles, 15 ans, Whangpata.
Lévesque, Pierrette, 15 ans, Glen Robertson.
Perron, Denis, 9 ans, Bourget.
Sauvé, Maurice, 13 ans, Glen Robertson.

Sect. F.-X. Garneau Ottawa, Ont.

Cher oncle Jean,
Vendredi, le 8 novembre, a eu lieu la première séance de notre section qui s'est déroulée comme suit:

1. Prière d'ouverture.
2. Serment d'honneur à la patrie.
3. Lecture du rapport.
4. Correspondance de l'oncle Jean.
5. Discours du président.
6. Pièce de piano intitulée "On Winds of Song" de Melson par M. Frédéric Rougier.
7. Un dialogue de l'oncle Jean.
8. Récitation "Le petit poisson et le pêcheur de Lafontaine" par Jean Valiquet.
9. Lecture d'une Parodie de la cigale et la fourmi par Robert Fraser.
10. De la macie par Eugène Bellemare et son assistant Bernard Gagnon.
11. Michel Vary et sa troupe de chanteurs chantant "Le Carillon".
12. Rappelé, M. Michel Vary nous joua une pièce de piano intitulée "Two Bourrees" d'Henry Purcell.
13. Quelques propositions: Jacques Robillard propose que l'on ait des brigadiers pour surveiller la circulation des petits.

Pierre Richard propose que des félicitations soient envoyées à M. Jean Genest avocat et ancien de Garneau, récemment nommé au poste de juge de la Cour Suprême du Canada.

Raymond Sabourin propose que tous les élèves de la section se lavent les dents au moins deux fois par jour. Toutes ses propositions sont secondées.

Le R.P. Laplante, M. Quesnel et sa classe constituent notre auditoire distingué.

Le Père Laplante nous adresse la parole: nous félicitait et nous encourageait à marcher sur les traces de nos glorieux devanciers. L'hymne national "O Canada" clôtura notre assemblée.

Secrétaire: Hubert Garneau, Président: André Larose.

La Mot du jour

Le Patriotisme ne serait pas une vertu, s'il tendait à exciter à la haine de ceux qui vivent hors de notre sol natal. Mais il est une vertu, parce qu'il nous oblige à aimer nos compatriotes comme nos frères.

Oncle JEAN.

Profiliez votre crédit pour vous procurer des VERRES

suivant les règlements du commerce et de l'industrie en temps de guerre.

Pas d'a peu près! Pas de délai! Téléphonez à 2-2623 pour rendez-vous.

150, rue Sparks

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

VERRES

Pourquoi je suis bon pour les animaux

Les animaux sont des êtres créés par Dieu pour le service de l'homme. Nous devrions être fiers de les respecter car une insulte ou un mauvais traitement que nous leur faisons est une insulte faite à Dieu lui-même. Quoique les animaux n'aient pas de vie spirituelle ni intellectuelle, ils ont cependant la vie sensitive, d'ailleurs l'homme, le roi de la Création serait insensé de maltraiter ses sujets.

Maintenant, ne reste-t-il pas la loi naturelle écrite dans le cœur de l'homme? Faire du bien à ceux qui nous en font, c'est tout naturel! Je serais bien mal avisé moi, l'homme de demain, de malmenier la vache, elle qui me donne le lait qui est si important à ajouter à notre diète journalière, le cheval avec son intrépide courage et sa grande prouesse. Et la laine sous laquelle nous reposons la nuit, c'est grâce aux moutons si nous l'avons. La poule n'est-elle pas la source de nos repas lorsque, en excursion, nous apportons nos oeufs et même sa propre chair? Et nous pensons nous lorsque nous faisons ces sorties dans les bois? Il faut avoir un gardien pour la maison. Nul autre animal que le chien ne saurait accomplir ce travail avec plus de fidélité. Que ferions-nous aussi si notre maison était infestée de vermine? Cela n'arrive pas grâce aux chats qui la chassent. N'oublions pas non plus nos charmants musiciens ailés qui parcourent les prairies ensoleillées et les jardins fleuris en gazouillant de mélodieuses chansons.

Je crois vous avoir cité assez d'exemples pour démontrer qu'il ne faut pas blesser un animal offensif.

André LAROSE, Président de la section François-Xavier Garneau, éc. Garneau, Ottawa.

La classe!

Se souvenir que la classe n'est ni un réfectoire, ni un dortoir, encore moins un cimetière.

Oncle JEAN

Section Excelsior de Corbeil

Prière.
Serment au drapeau.
Discours de bienvenue par le président.
Ecole des parents: directrice.
Le Baiser promis: solo — Richard.
L'hirondelle: récitation — Laurence.
Froua à l'aim, Maman à l'aim: Grades 1, 2, 3.
Le jeune apôtre: dialogue — Simone et Laurier.
Le moulin chant — grades 4, 5, 6.
Merci mon Dieu: dialogue — Ella et George.
J'ai la gorge récitation — Laurence.

Baiser de la langue fr.: — grades 7, 8.
Débat: défauts de langage — filles contre garçons.
Propositions.
O Canada.
Notre première séance pour l'année de section juvénile eu lieu le 8 novembre.
Nos visiteurs étaient les parents des élèves.

Section Ste-Agathe St-Eugène, Ont.

Ecole séparée no 4

Cher Oncle Jean,

A l'occasion de la fête de la Ste-Catherine nous avons eu une réunion de notre section. Quoique le temps était gris notre réunion a été bien réussie. Notre séance commença par la prière d'ouverture. Après le serment au drapeau et la lecture de notre correspondance, nous avons chanté un chant de bienvenue. Ensuite le programme suivant fut exécuté.

- 1 Le pot pourri par la classe.
- 2 Le moineau et la tourterelle par Charlotte Sauvé et Stanley Uglie.
- 3 Chant par Alfred Labre.
- 4 Jeanne D'Arc Labre récite Les petites sœurs.
- 5 Chant par Royal Lafrance. Le credo du pêcheur.
- 6 Débats en vocabulaire français par 8e et 6e année.
- 7 Chant par les petits.
- 8 Récitation par Jeanne Dicaire.
- 9 Chant par la classe. "Le cerf".

Toujours la Fierté?

Oui, je le redirai un quart d'heure après ma mort: Vive la Fierté. La Fierté est une vertu qui ne se vend pas sur le marché: elle est trop rare. Elle est rationnée à l'année, et c'est un malheur.

Elle n'est pas populaire, n'aimant guère la paresse, la platitude et leurs pareils. Tous les cancrelats, tous les sans-cœur, tous les corrompus la détestent avec une triste unanimité.

Mais, vive la Fierté quand même, puisqu'elle déplaît aux lâcheurs. Vive la Fierté, dont le P. Charles ne cessait de dire que si nous en avions pour cinq sous, nous serions la plus belle race du monde.

Et j'en parlerai, je vous le jure, un quart d'heure après ma mort.

Oncle JEAN.

Les deux langues

En nos écoles, l'étude des deux langues est obligatoire. Donc, quant à les apprendre, apprenons-les toutes deux et de notre mieux.

On peut donc introduire de l'anglais dans les séances de section, mais la première place doit être réservée au français. C'est que plus vous posséderez les secrets de votre langue maternelle, plus facilement vous vous initierez aux règles de la langue anglaise.

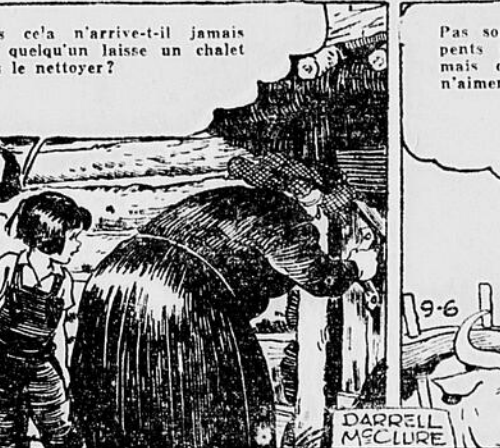
Je le répète donc, sans rien dire de très nouveau: étudiez en perfection toutes les matières du programme.

Oncle JEAN

BRICK BRADFORD

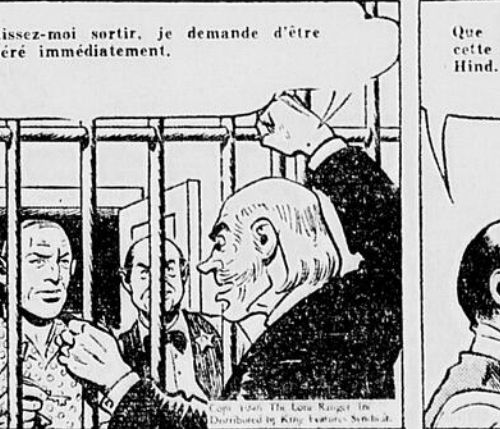


ANNIE ROONEY la petite orpheline



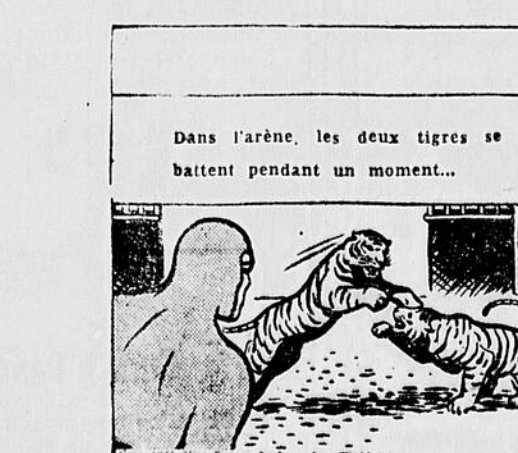
par BRANDON WALSH

LE CHEVALIER MASQUE



par Fran STRIKER

LE FANTÔME



par LEE FALK et PHIL DAVIS

MARISE DUCLAU et sa famille



par McEVOY et STRIEVI

MANDRAKE, le magicien



par LEE FALK et P. MOORE



plus de
4,000,000,000
de comprimés
vendus

Depuis plus de 10 ans, les Groves Cold Tablets ont soulagés les souffrances de millions de gens. Groves aide pour vous le même effet, combattre votre rhume dans l'organisme, soulager sûrement les maux, douleurs, fièvres, congestions nasales engendrées par le rhume, et rétablira votre système.

Vérifiez la signature Groves sur la boîte blanche

GROVE'S COLD TABLETS

10 Composition par Marcel Brunet "Ste Catherine".
Après notre séance nous avons mangé de la tarte en l'honneur de Ste Catherine. Pour cette circonstance nous n'avons pas de devoir.
Il fut proposé que Jacques et Jean Eudes Sauvé apportent un sapin pour faire un arbre de Noël à l'école. 2. Que la classe apporte des cônes de pin pour décorer notre arbre de Noël.
3. Que chaque élève se prépare à la belle fête de Noël par des sacrifices et des aumônes.
De vos neveux et nièces.
Royal Lafrance
Secrétaire,
G. Séguin inst.

Une chaudière remplie d'eau aidera à chasser l'odeur de la peinture d'une pièce fraîche peinte.

Maintenant...
en vente chez votre fournisseur:
UN CÉLÈBRE PRODUIT FRANÇAIS

Vichy Suprême, limonade gazeuse purgative, laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imitée parce que supérieure. Toutes pharmacies.

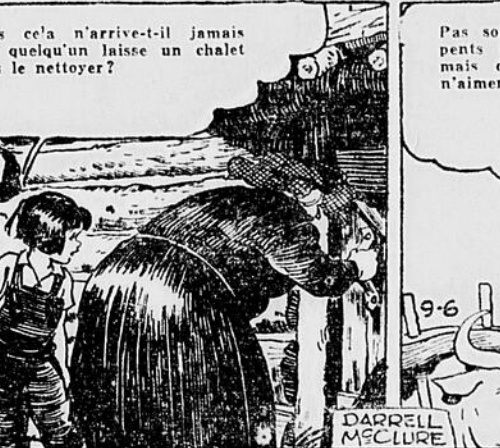
Agent général: J. Alfred Ouellet, Montréal

Vichy Suprême
Limonade Gazeuse
PURGATIVE

par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

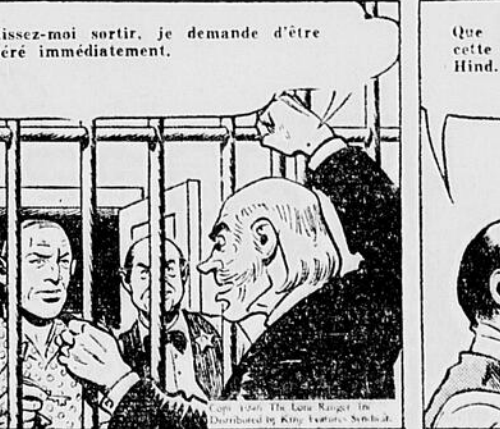


ANNIE ROONEY la petite orpheline



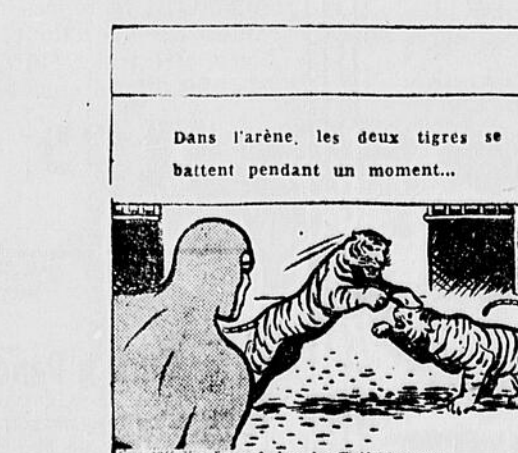
par BRANDON WALSH

LE CHEVALIER MASQUE



par Fran STRIKER

LE FANTÔME



par LEE FALK et PHIL DAVIS

MARISE DUCLAU et sa famille



par McEVOY et STRIEVI

MANDRAKE, le magicien



par LEE FALK et P. MOORE



A.J.FREIMAN
LIMITED

Beatrice Pines

*Manteaux
d'intérieur*

Faites de son Noël un des plus joyeux ... donnez-lui un manteau d'intérieur, genre "Beatrice Pines". Trois genres au choix, tels qu'illustrés ... chacun d'une coupe, d'un genre, d'un tissu et d'une confection impeccable ! Trois genres, chacun vous donne une belle apparence et beaucoup de confort ... donnez-lui un manteau d'intérieur "Beatrice Pines", vous avez l'assurance qu'il lui plaira !

Rayon des manteaux d'intérieur chez Freiman, deuxième étage

Illustré à gauche et à droite . . . "Beatrice Pines" dans des crêpes rayonnées piqués; teintes: bleu, jaune, rose ou blanc avec motifs de fleurs. Tailles 12 à 20.

Illustré au centre . . . "Beatrice Pines" d'un mélange de laine et de rayonne dans le brun avec motifs de fleurs à semis. Tailles 12 à 20.

Parfums pour le bain

A.—Poudre de bain Harriet Hubbard Ayer . . . une boîte généreuse avec une houppes de laine de mouton. Parfums chèvre feuille ou trèfle rouge. Poudre de bain 1.65. Savon pour assortir .50 et 1.00

B—Savon Helena Rubinstein pour le teint . . . six pains format d'hôte Apple Blossom. 1.00

C—Savon de main pour hommes . . . pain gros format qui plaira grandement à papa ou au grand frère ! Odeur bois de santal ou pin, 1.50

D—Bathettes . . . comprimés
rafraichissants, un véritable luxe
pour le bain. Une variété de par-
fums. . . 50, 1.00 et 3.00

E—Nécessaire de bain Du Barry... sels de bain et trois pains de savon format d'hôte 2.00

F—Savon de bain Antoine . . .
savon à décor de fantaisie par-
fumé des nuances Antoine. 2 00

G—Poudre saupoudreuse Antoinette dans les mêmes nuances ... houppe de velours. 2.00
Rayon des articles de toilette, rez-de-chaussée

pour enfants

Jambières de chinchilla pour enfants. Genre fourreau avec élastique à la taille au dos. Teintes: Brun et bleu royal. Tailles 2-8

2.89

pour enfants

Un cadeau spécial. Parkas de gabardine de coton pour enfants. Devant à boutons, capuchon détachable avec garniture de fourrure, confortable doublure de flanellette piquée. Teintes: Bleu, rouge, vert, beige. Tailles 3-6X dans le groupe.

8.95

pour cadeaux

Gilets de lit de rayonne brossée pour dames. Manches trois quarts de longueur, attaches de ruban au cou, collet en pareil. Teintes: Bleu et rose. Taille régulière.

1.49

pour dames

Une suggestion pour cadeau pour la mère ou la fille. Jupons de satin rayonne, coupe droite ou en biais, bandelettes ajustables aux épaules. Couleurs: Rose-thé et blanc. Tailles 32-38.

1.94 à 3.19

Ensembles

de KIMONOS pour enfants

de KIMONOS pour enfants
Un splendide cadeau pour le bébé. Ensembles de kimonos de rayonne brossées épais. Confortable kimono à manches longues, collet en pareil, bordure de cordelette tout le tour, attaches de cordelette au cou et autour de la taille. Chaussons pour assortir. Bleus et rose. Taille pour bébé

1.59

pour bébés

Attrayantes robes de bébés, en crêpe rayonne. Manches courtes, effet empiècement, attrayant motif en avant. Teintes: Bleu, rose et pêche. Tailles 1-3. Une suggestion pour cadeau à un bébé.

1.94

Toronto Argonauts conservent le championnat du Canada au rugby

Joe Krol participant aux 28 points de son équipe reste encore la figure la plus marquante du football canadien

Une touche comptée alors qu'il ne restait plus que quelques secondes permet aux Blue Bombers d'éviter l'humiliation d'un blanchissage. — Krol en plus de botter à la perfection passe pour quatre touches et compte une fois lui-même.

(Par Jean BELEAU)

VARSITY STADIUM — Les prédictions des experts viennent de se réaliser. Joe Krol a conduit les Argonauts à leur second championnat canadien consécutif, devant une foule de plus de 19,000 personnes. Tous les efforts de retour ont été faits, avec la conviction que la meilleure équipe a remporté le championnat, et que le courage seul ne suffit pas pour arrêter une machine aussi bien organisée que celle des Argos. Les Blue Bombers, par leur vaillance, qui leur a permis de compter une touche dans les dernières secondes de la joute, se sont acquis les faveurs de la foule, qui sympathise toujours avec le petit homme à qui on ne concède que très peu de chances de triompher.

Joe Krol a donné sa meilleure exhibition de football de la saison, et il a participé à tous les 28 points de son équipe. Après avoir vu Krol galoper pour un long toucher et l'avoir vu passer le ballon avec une précision mathématique, en plus de botter tous les placements des siens, on se demande comment on fera pour ne pas lui accorder le trophée Russell. Les Argos sans Krol n'auraient pas mieux réussi que les malheureux Tigres de Hamilton. Joe Krol reste le roi des joueurs de football du Canada.

Bon début

Si les Blue Bombers ont été écartés, ils ont quand même travaillé avec assez de courage dans le premier quart pour garder continuellement le ballon dans le territoire des Argos. Par trois fois les Blue Bombers sont venus à une quinzaine de verges de la ligne de but des Argos, mais, à chaque fois, un mur arrêtait leurs efforts. Krol se chargea, avec quelques bottes bien placées, d'éloigner le danger.

Le malheur frappa les joueurs des Blue Bombers dans ce premier quart, quand Dobler lança une passe parfaite à Smith, qui saisissant le ballon, dirigea à toute vitesse vers la ligne de but des Argos, quand il fut mis en échec. Echantillon alors le ballon, il vit toutes les chances des siens s'envoler quand le ballon roula jusque derrière les buts, pour être déclaré hors-jeu par les arbitres qui n'avaient qu'une chose à faire, donner le ballon aux Argos.

Vers la fin du premier quart, les joueurs de l'ouest donnaient déjà des signes de faiblesse. Fatigués, ils contenaient moins bien leurs adversaires. Les Bombers parvinrent à garder le ballon dans le territoire des Argos pendant les premières minutes du second quart, puis le bal immença. Kerrys remua les bâtons une première fois, pour Argos, puis Krol passa à Camilleri et à Copeland pour trois gains importants. Kerrys porta le ballon à la 25ième des Bombers, grâce surtout à la magnifique jeu d'interférence des Argos, qui protégeaient parfaitement bien leur champ-arrière. Puis Krol recut le ballon, recula d'une dizaine de pieds, et lança la sphère dans les bras de Copeland, qui n'avait que 5 verges à faire, comptait la première touche de la rencontre.

Une orgie
Quelques jeux plus tard, Copeland, de Winnipeg, portait le ballon à la 35ième des Blue Bombers. Puis Copeland, remettant le change à Krol, lança une longue passe, et Joe qui bafoua les adversaires, et compta sans efforts apparents. Krol réussissait ensuite la conversion pour porter le pointage à 11-0 en faveur des Argos.

Peut-être qu'à ce moment, Krol réalisa qu'il pouvait faire ce qu'il voulait sur le terrain, mais il n'en laissa rien paraître dans son jeu, et il continua à travailler pour gagner, au lieu de jouer pour plaire à la foule. Mais comment ne pouvait-on pas admirer ce joueur qui, au moins de quatre minutes après avoir complétement lancé, lançait parfaitement à Smiley qui fonçait à travers une nuée de joueurs, pour tomber une autre fois derrière la ligne des Blue Bombers et ajouter une autre touche au total des siens. Krol, obligeant comme toujours, botta ensuite la conversion à perfection.

Les Blue Bombers revinrent plus féroce que jamais, à l'attaque, quand Krol alla prendre un repos bien mérité, et en quelques minutes, sur des jeux de Hood et Dobler, les derniers portaient le ballon à la 17ième des Argos. Repoussés jusqu'à leur cinquantième, les Blue Bombers revinrent en plein territoire des Argos, sur une belle passe de Dobler à Smith, pour un gain de 35 verges.

Encore Joe
Menant à 16-0 à la mi-temps, les Argos ne devaient pas se contenter de dormir sur leurs lauriers. Quelques instants après le début du troisième quart, Krol tenta un botté "on side" et le truc réussit parfaitement, quand Copeland ramassa la balle, à la première de Winnipeg. Au jeu suivant, Kerrys allait marquer une touche pour porter à 22 l'avance sur les Bombers. Krol, il va sans dire, avait réussi la conversion.

Une fois de plus, les Blue Bombers travaillèrent comme des enrégés, pour remonter tout le terrain et porter le ballon en plein territoire des Argos. Cet effort les porta jusqu'à la septième des Argos, mais un ballon échappé les priva d'une autre excellente chance de compter. Le jeu se continuait dans la zone des Argos dans le quatrième quart, quand Joe Krol déjoua tous ses adversaires, en feignant une course à droite, pour stopper net et lancer une passe de 55 verges à Ready, qui porta le ballon jusqu'à la 10ième des Bombers. On comprend facilement, qu'une fois à proximité des buts, il ait été facile à Krol de lancer à Tipoff, qui comptait la dernière touche des vainqueurs.

Courageux
La joute était définitivement perdue pour les Blue Bombers. Ils n'avaient pas une chance au monde de gagner. Il ne leur restait plus qu'à tenter d'éviter une

déroute complète. C'est ce qu'ils firent avec succès. Trainant par 29-0, les Bombers ramassèrent tout ce qui leur restait de courage et tentèrent de remonter la cote. A deux reprises, les Bombers se placèrent en position pour compter, mais à chaque fois, les Argos tenaient le coup. Puis Dobler prouvait à passer le ballon à Piggibbons, qui le portait à la 30ième des Argos. Deux efforts de Dobler n'apportèrent rien, mais sa passe au troisième essai permit à Hiney de porter le ballon à la 14ième des Argos.

A ce moment, phénomène étrange, il n'y avait pas une personne dans le stade qui ne souhaitait aux Bombers de réussir. On réalisait qu'ils étaient assez bons pour ne pas mériter l'humiliation d'un blanchissage. Smith porta le ballon à la troisième des Argos, puis, tous les arrières des Bombers aidant, Dobler traversa un mur humain pour la touche. Le placement fut réussi.

Ainsi se terminait une joute qui décidait de façon non équivoque du championnat du Canada. Les Argos méritaient la victoire. Ils étaient supérieurs à leurs adversaires, dans tous les départements, et individuellement, les meilleurs joueurs des Argos dépassaient les meilleurs joueurs des visiteurs.

Samedi soir dans l'Américaine

Dans la seule partie au programme, hier, la Philadelphie fit match nul avec les Reds de Providence au compte de 4 à 4. Augie Berchenrater, Phil Herge, Scheimer, Sid Lovelace et Harvey Jacklin firent les compteurs. Pour les Reds, ce fut Johnny Chad, Ronnie Wilson, Bill Whitet et Ray Laplante.

Le Providence réussit, samedi, à triompher des Indians de Springfield, par 2 à 1. Bill McComb et Maurice Arand comptèrent, tandis que Pee Wee Sumner et merill marqua pour les Indians.

Samedi, Buffalo et Pittsburgh ont annulé au compte de 4 à 4. Jackie Hamilton a conduit le bal avec deux points. Bill Benson et Dutch Miller complètent les autres. Doug Lewis, Murray Armstrong, Fred Hunt et Johnny Mahaffey égalèrent le compte.

Deux pour Cleveland

Les Barons de Cleveland, remportant leurs quatrième et cinquième victoires consécutives, ont vaincu les Capitals 7 à 3, et les Flyers, 5 à 2, pour porter leur avance sur les Hornets de Pittsburgh à cinq points.

Les Barons ont brisé une égalité de 1-1, lorsque Hank Goldup et Johnny Holota complètent tour à tour. Pete Leswick ajouta deux autres buts en troisième période. Bobby Carse avait compté le premier but. Pour les Flyers, Morey Rimstad et Jim Fraser furent les compteurs.

Samedi soir, les Barons écrasèrent les Capitals par 7 à 3, grâce à Hank Goldup et Lavoie qui complétèrent chacun deux buts, tandis que Bobby Carse, Jimmy Drummond et Fred Thurier furent les autres compteurs. Les Douglas, Jim Conacher et Ed Nicholson marquèrent pour les Caps.

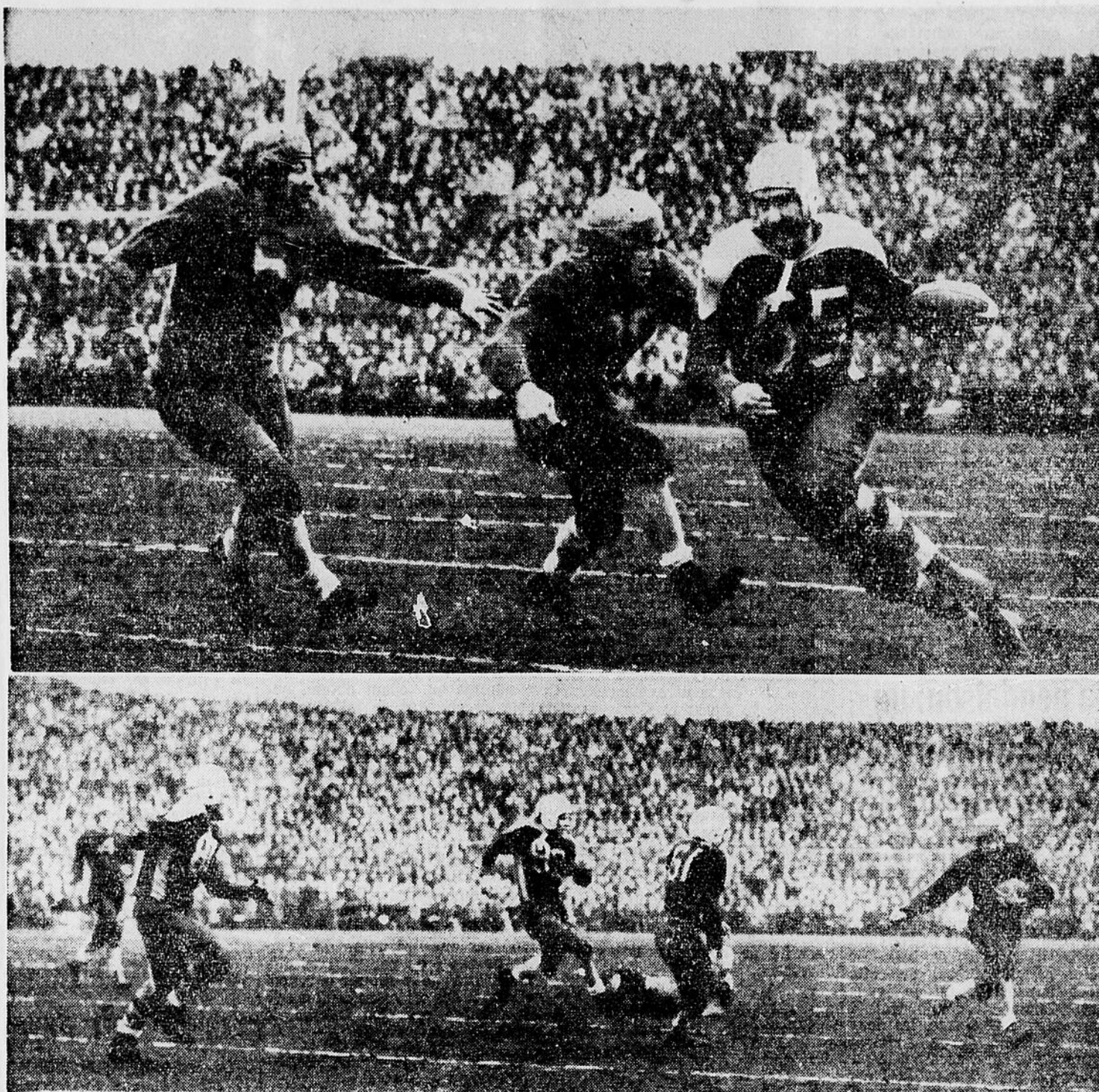
Double victoire des Beers

La fin de semaine a été fructueuse pour les Beers de Hershey qui ont remporté deux brillantes victoires. Samedi ils ont défait les Flyers de St-Louis par 5 à 1, et dimanche, ils surent raison des Capitals d'Indianapolis, par 3-2. Les Beers ont ainsi remporté sept victoires consécutives et ont maintenant une marge de huit points sur leurs plus proches rivaux, les Ramblers de New-Haven.

Hier soir, contre les Caps, Steve Wocho a compté son premier point en deuxième période, puis les Beers réussirent trois buts avant que Wocho compte son 2e point de la joute. Armand Gaudault a compté deux fois pour Hershey et Bill Thomson compta l'autre.

Dans la joute de samedi, deux buts de P. Babando et des points de Herbie Cain, Armand Gaudault et Lloyd Grondahl ont donné la victoire aux Beers, tandis que Paul Gladu sauva son équipe d'un blanchissage.

La victoire des Argos



JOE KROL (55) le roi des joueurs de football du Canada, dirige une des meilleures attaques des Argos. L'élusif Joseph, qui a mené les siens à leur second championnat canadien consécutif, a été saisi au moment où il déjouait les calculs de CERETTI et L'ANNONE des Blue Bombers. Dans la vignette du bas, on voit WALLY DOBLER, l'as de Winnipeg, qui se sauve avec le ballon mais KARRYS (61), JACOBS (82) et ZOCK (à l'extrême gauche) vont bientôt le rattraper et l'arrêter avant qu'il ne cause trop de trouble aux champions.

Les Sénateurs occupent maintenant la première place de la Senior sans avoir à la partager avec Royal

VALLEYFIELD (P.C.) — Les Sénateurs d'Ottawa viennent de passer en première place de la ligue senior, par suite de leur victoire de 8-5 sur les Braves de Valleyfield. Luce Check a été le héros canon des vainqueurs, en enfilant trois buts pour les chemises rouges. Freddie Kovalchuk a fait de même pour les Braves qui après s'être ralliés à deux reprises au cours des deux premières périodes, dans l'espoir d'égaliser les chances, n'ont pu rivaliser d'ardeur avec les visiteurs qui ont compté quatre fois dans le verset final.

Kovalchuk enfilait le premier but dans la partie pour les Braves, après sept minutes de jeu, mais Check et Smart y allèrent chacun d'un point dans ce même verset, pour remettre Ottawa en avant. Fernand Majeau redonnait espoir aux siens, en comptant dans les dernières minutes sur une passe de Strain.

Ottawa en arrière
A la seconde période, ce furent encore les Sénateurs qui durent

se rallier, après que Joannette eut compté un but de toute beauté. Check et Mathers redonnèrent l'avance aux Sénateurs, après huit minutes d'efforts, mais une fois de plus, les Braves annulèrent les chances, alors qu'il ne restait plus que quatre minutes à aller dans cette période.

Avalanche
A la troisième période, les Braves, fatigués par l'allure de la joute, n'étaient plus de taille à lutter contre les Sénateurs. Après moins d'une minute de jeu Jimmie McFadden comptait le point de la victoire pour les Sénateurs. Puis Slowinski en ajoutait un autre, avant que Kovalchuk parvienne à trouver le fond du filet. McFadden et Check complètent chacun un autre but, avant la fin des hostilités, pour rendre plus complète la victoire des Sénateurs. Il n'y eut que trois punitions d'inflictées au cours de la joute.

Ottawa — Buts, Fraser: défense, Stahan, Mathers; centre, McLean; ailes, Smith, McFadden; alternants, Copp, Slowinski, Trainor, Giesebrecht, Smart, Hickey, Check, Turk.

Première période
Valleyfield, Kovalchuk (Bessette, Emberg) 7.30
Ottawa, Check (Slowinski) 12.36
Ottawa, Smart (McLean, Hickey) 14.34
Valleyfield, Majeau (Strain) 16.01
Punitions—Slowinski, Stahan.

Deuxième période
Valleyfield, Joannette (Porteous, Brennan) 4.15
Ottawa, Check, Turk 13.15
Ottawa, Mathers (Slowinski) 14.10
Valleyfield, Kovalchuk (Emberg, Bessette) 16.05
Pas de Punitions.

Troisième période
Ottawa, McFadden (Giesebrecht, Smith) 1.04
Ottawa, Slowinski (Check, Turk) 4.35
Valleyfield, Kovalchuk (Emberg) 7.35
Ottawa, McFadden (Bessette) 16.25
Ottawa, Check (Slowinski, Turk) 19.25
Punition—Mathers.

La boxe

Melt-Brandino
MONTREAL (Spécial) — Patsy Brandino, un poids mi-moyen d'Hamilton qui a un record impressionnant vient d'accepter de rencontrer Gus Mell, dans la finale de jeudi soir prochain, au Forum. Brandino a pris la place de Danny Webb, le champion canadien des poids légers, qui a refusé de faire face à Gus Mell à déclaré qu'il n'était pas en condition à l'heure actuelle pour faire face à Mell et il a demandé au promoteur de canceler la bataille. Il y aura un autre combat de 10 rondes ce même soir: alors qu'Harry Hurst fera face à Juan Carrera, champion mexicain dans une bataille de dix rondes.

Les As de Québec remportent une victoire de 4-3 sur les Cataractes

SHAWINIGAN (P.C.) — Un but qui donnera matière à réflexion, à l'exécutif des Cataractes de Shawinigan, a permis aux As de Québec de remporter une joute très contestée, par 4-3 sur les Cataractes, ici, hier après-midi. Roy Heximer, des As s'échappa avec Nil Tremblay alors qu'il ne restait plus que deux minutes à aller, et compta le point de la victoire. Mais le pilote des Cataractes, a déclaré que le marqueur officiel avait sonné la cloche, pour arrêter le jeu quelques secondes avant que ce but ne fut compté. Hébert a déclaré qu'il voulait opérer des changements sur son équipe, et qu'à ce moment, il n'avait que cinq jours sur la glace.

En première
Il y eut cinq buts de marqué dans le premier verset. Les As prirent un avantage de 3-0 pour voir les Cataractes revenir à la charge, et couper cette avance à 3-2 avant la fin du verset. Imlach, Boorman et Gruhn comptèrent les buts des As, dans les douze premières minutes de jeu. Puis Hal Dewey, un ancien joueur des Volants de Hull, compta le premier point des Cataractes et Carthy en enfilait un autre moins d'une minute après l'effort de Dewey.

Filion brille
Denis Filion a continué son beau travail pour les Cataractes, et c'est lui qui a remis ces deux équipes sur un pied d'égalité, au début du troisième verset, sur une double passe de Théberge et Kosick. On sait ce qui se produisit ensuite au cours des deux dernières minutes de jeu. Il semble bien que les dirigeants des Cataractes auront de la difficulté avec leur protégé, mais avant de se prononcer, la direction de la ligue veut entendre la version des deux arbitres.

Québec — But, Marois; défenses, Boorman, Balmer; centre, Tremblay; ailes, Heximer, Carragher; subs., Renaud, Smith, Charest, Taggart, Imlach, Nelson, Boxenael. Shawinigan Falls — But, Cotnoir; défenses, Théberge, Bennett; centre, Carthy, ailes, Campbell.

Gravel; subs., Chenier, Dewey, Maloney, Filion, Kosick, Deslonschamps, Bergeron, Murray.

Première période
Québec, Imlach (Balmer) 6.02
Québec, Gruhn (Smith) 12.15
Shawinigan, Dewey (Carthy) 18.03
Shawinigan, Carthy (Campbell) 19.36
Punitions — Bergeron, Renaud.

Deuxième période
Aucun point.

Troisième période
Shawinigan Falls, Filion (Théberge, Kosick) 4.02
Québec, Heximer (Tremblay, Carragher) 18.10
Punition — Bergeron.

La première des Rockets

Les Ramblers, de New-Haven, ont baissé pavillon à deux reprises devant Philadelphie et Buffalo.

Le compte était de 3-3 lorsque la 3e période débuta, mais les Bisons complétèrent quatre buts contre le seul des Ramblers pour mettre la victoire dans le sac. Murdo McKay a compté deux fois pour les Bisons, pendant que Normie Burns a fait de même pour le New-Haven.

Brown, Macey, Pargeter, Armstrong et Hunt complètent les cinq autres buts des Bisons; tandis que Bend et Colville portent le compte à 4 pour le club adversaire.

Dans la joute de samedi, les Rockets de Philadelphie ont triomphé pour la première fois sur leur glace, en battant les Ramblers par 5 à 4. Warwick et Clayton Lavell ont deux buts à leur crédit, et Collins, un Scotty Cameron compte deux fois pour les Ramblers et Allan Kuntz et Norman Tustin marquèrent les autres.

Le BON VIEUX

CIGARE

PEG TOP

Encore LE MEILLEUR

UN PRODUIT DE B. HOUE & GROTHE LIMITEE



DEPUIS des années, les Skis Laminés et les Skis en une seule pièce C.C.M. sont préférés par tous les skieurs. Mais voici maintenant la dernière sensation dans le monde du ski — le mode de Fixation dit Flyte C.C.M.

Les skis Laminés C.C.M. sont faits avec soin et consistent de 20 lames de bois de différentes espèces, dont chacune est choisie parce qu'elle convient le mieux à l'usage prévu. On obtient ainsi des skis qui sont à la fois très solides et très légers.

La forme des Skis Laminés C.C.M. leur est donnée au cours du procédé de fabrication et ne peut plus changer pendant toute leur durée, quelle que soit la façon dont on s'en sert, ou les conditions d'usage.

Caractéristiques de la Nouvelle Fixation dite Flyte C.C.M.

Le bout est d'une seule pièce, s'ajuste facilement et rapidement sur les bottes de ski, grâce à des dents spéciales en acier, 16 au pouce, qui sont fraisées et non embouties.

Le levier tendeur du bout se trouve bloqué en sens inverse de façon à ne pouvoir s'ouvrir accidentellement au contact de la neige durcie, de branches ou d'autres objets.

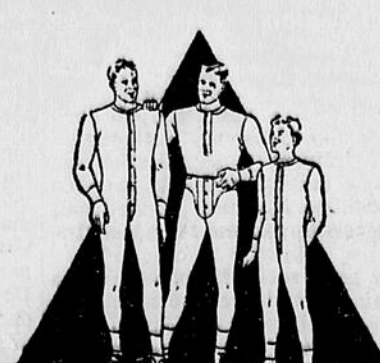
Le tendeur du bout comporte quatre réglages différents, une barre d'armature le maintenant à la position réglée avant que le crampon soit fermé.

Les crochets de descente et les semelles d'acier grandeur naturelle contribuent, avec les hauts prototypes de fabrication C.C.M., à mettre à votre disposition un équipement qui représente la dernière sensation dans le monde du ski.

Le Premier Choix pour les Sous-Vêtements d'Automne et d'Hiver

LE PENMANS "95" PROTÈGE LA SANTÉ

Le Penmans "95" est le Sous-Vêtement idéal pour les temps froids — il protège la santé et vous assure du confort pendant l'automne et l'hiver. Les marchés mondiaux sont fouillés pour y trouver la fine laine Mérinos que Penmans tricote pour en faire un tissu léger, bien que chaud. Une coupe experte assure entière satisfaction en fait d'ajustement, d'usage et de durée.



SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

SKIS LAMINÉS C.C.M. AVEC FIXATION C.C.M.

Confirmation du verdict de la Cour suprême du Canada

(Suite de la première page)

F. A. Brewin, avocat de Toronto, défendit l'appel contre la décision de la Cour suprême du Canada et prétendit que la loi canadienne ne déléguait pas au vice-roi en conseil le pouvoir d'expulser des sujets britanniques, quelle que soit leur origine raciale.

Les représentants du gouvernement canadien ont prétendu qu'on ne doit permettre aux 10,000 Japonais sur 24,000 qui ont signé leur désir de retourner au Japon avant la fin des hostilités de rester au Canada en temps de paix.

Ils ont dit de plus que l'expulsion d'environ 500 sujets japonais servirait l'intérêt national.

Des décrets permettant au ministre canadien du Travail d'ordonner l'expulsion de Japonais furent adoptés sous le régime de la loi des mesures de guerre et ont été maintenus sous celui de la loi concernant la période de transition, loi sanctionnée le 18 décembre 1945.

Sur les décrets en général, le Conseil privé dit que dans un moment d'urgence "les intérêts du Canada doivent être protégés; il appartient au Parlement canadien de les protéger. Pour ce qui est de la désignation de ces intérêts, le Parlement devrait avoir la pleine liberté d'en juger".

Le ministre du Travail Humphrey Mitchell a annoncé à la Chambre des Communes canadienne, en août dernier, que ses dossiers indiquent que 6,992 adultes japonais avaient volontairement signé des requêtes demandant de rentrer dans leur pays, entraînant par là le rapatriement de 10,632 personnes. Plus tard, 4,527 ont annulé leur requête concernant également 1,736 personnes à leur charge.

M. Mitchell a dit alors qu'aucune expulsion n'aurait lieu avant que le Conseil privé se soit prononcé à ce sujet.

Il a ajouté que jusqu'alors, 3,150 Japonais qui avaient demandé de partir ont été renvoyés au Japon et que d'autres devaient partir bientôt.

D'après les décrets d'adoption, le ministre du Travail Mitchell recevait le pouvoir de deporter: Les sujets japonais encore détenus sous le régime des règlements concernant la défense du Canada le 1er septembre 1945, et aussi les sujets japonais qui avaient demandé de retourner au Japon.

Les sujets britanniques naturalisés, de race japonaise, qui ont demandé de retourner au Japon et qui n'avaient pas révoqué leur demande avant le 1er septembre 1945.

Les Japonais nés au Canada qui ont demandé d'être envoyés au Japon et qui n'ont pas révoqué cette demande avant que l'ordre d'expulsion fut signé.

Les épouses et les enfants des Japonais expulsés.

Un autre décret stipulait que les sujets britanniques naturalisés expulsés perdraient leur statut de sujets britanniques ou de nationaux du Canada. Un troisième décret voyait la nomination d'une commission pour enquêter sur l'opportunité d'expulser certains Japonais qui n'ont pas signifié leur désir de retourner au Japon.

Le juge en chef Thibault Rinfret, les juges Patrick Kerwin et Robert Taschereau étaient d'avis que les décrets n'étaient pas ultra vires, ni en tout ni en partie.

Les juges A. B. Hudson, J. W. Estey, Ivan Rand et R. J. Kellock étaient d'avis que l'ordre d'expulsion fut signé.

Le juge en chef Thibault Rinfret, les juges Patrick Kerwin et Robert Taschereau étaient d'avis que les décrets n'étaient pas ultra vires, ni en tout ni en partie.

Plan en sept...

(Suite de la première page)

La non-conformité de M. Lewis à un ordre du tribunal lui enjoignant de maintenir le contrat en vigueur a donné suite au procès pour mépris de cour devant le juge T. Alan Goldsborough.

Le capitaine Collinson, qui a déclaré dans son témoignage que M. Lewis n'a jamais révélé les demandes directes dans le différend avant d'avoir demandé à être contre-interrogé soigneusement par Welly K. Hopkins, principal avocat de Lewis.

M. Hopkins a suivi la même série de questions qu'il avait inaugurée avant l'ajournement du tribunal vendredi. Il voulait par là démontrer que le gouvernement n'avait pas consulté la Commission de stabilisation des salaires dans le cas du différend au sujet du contrat des mineurs avant le 1er novembre dernier.

A l'extérieur du tribunal, voici ce qui s'est passé:

Le propriétaire des mines de charbon du sud se sont réunis afin de tenter de régler les différends; on se demande si on devait rompre avec le juge Alton et les mineurs unis. Une entente à ce sujet préparait les voies d'une fin de la grève et ferait que les mines, actuellement entre les mains du gouvernement, retourneraient à leurs propriétaires.

2e Des enquêtes indiquent qu'un million de personnes employées dans des industries touchées par la grève chômeraient peut-être avant la fin de la semaine si la grève du charbon continue. Cent mille sont déjà sans travail.

Une source bien renseignée a déclaré qu'avant que le gouvernement termine sa cause contre Lewis, il appellera la plupart des fonctionnaires qui ont signé des affidavits appuyant l'ordre du 18 novembre par lequel le juge Alton Goldsborough demandait à Lewis de retirer son avis disant que le contrat était terminé.

"Tout indique que la lutte sera longue."

Un avocat du gouvernement estime que la cause pourra être terminée mercredi. Après cela, la défense présentera sa cause, ce qui peut durer deux jours, puis on appellera les témoins.

Après le procès de mépris du tribunal, une audience en marge de l'ordre de restriction suivra.

Deux assassins...

(Suite de la première)

est décédée samedi soir à l'hôpital de Simcoe, Ontario.

D'autres accidents de la route ont coûté la vie à Mme Annie Grimlock, 58 ans, lorsqu'une automobile dérapa sur un terrassement à New Glasgow, et celle de Rose Lajoie, 68 ans, frappée par un camion à Adamsville, Québec.

Le constable William T. Noble, âgé de 52 ans, fut tué lorsqu'il tomba de la courbe en fer d'un immeuble d'Ottawa où il était employé comme gardien de nuit.

James Hallerman, 56 ans, tomba d'un quatrième étage à Montréal, et Jean-Baptiste Lavoie, 35 ans, aussi de Montréal, roula en bas d'un escalier.

Mme Amédée Girard, 73 ans, et son petit-fils, Réal Parisien, 23 ans, sont décédés dimanche à un hôpital de Montréal, après avoir absorbé de la nourriture empoisonnée.

A Pointe-Claire, Québec, un jeune homme de 15 ans dont on a pas révélé l'identité, s'est tiré avec un revolver dans une classe de collège. A Cornwall, Ontario, le petit Henry Lupin, 9 ans, s'est pendu accidentellement en jouant avec son frère.

Depuis samedi, Marcel Charbonneau, âgé de cinq ans, était disparu de sa demeure; on l'a retrouvé mort hier dans les bois près de Roy, Québec.

A Sarnia, en Ontario, on a trouvé Carl Carter, âgé de six semaines, suffoqué dans son lit.



M. Paul GUERTIN, gérant pour Montréal-Carier, de la "Lauren-tienne", compagnie d'assurance-vie, qui vient d'être élu directeur général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Le banquet donné à M. St-Laurent les fait présager

Suite de la première page

présage d'élections générales sous-mains en mars 1947. Il va de soi que, advenant l'éventualité d'un appel au peuple aussi imminent, M. St-Laurent restera dans le cabinet s'il s'en tient à la même ligne de conduite que dans le passé.

M. Mackenzie King s'est plaint récemment — et non sans raison — qu'on parle beaucoup trop d'autres élections nationales. Cependant les pronostics sur la probabilité d'un appel au peuple résultent des événements eux-mêmes. Le premier facteur entrant en ligne de compte dans l'affaire est la mince majorité obtenue par le gouvernement libéral à son retour au pouvoir en 1945 — majorité qui est en train de s'effriter au fur et à mesure des scrutins partiels.

Néanmoins, le vote de Richelieu-Verchères, le 23 décembre, sera le tournant qui décidera de la date éventuelle des prochaines élections générales. Une victoire libérale dans l'ancien comté de M. P.-J.A. Cardin faciliterait le retour aux Communes d'un ministre de la circonscription d'Halifax, le député vacant d'Halifax. M. J.-L. Hiley, ministre des finances, réussit à s'entendre dans ses pourparlers financiers avec l'hon. Angus Macdonald, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, beaucoup de difficultés politiques seront aplanies dans les trois provinces maritimes. Il ne restera qu'à contourner les obstacles pouvant venir d'Ontario, de Québec ou de l'Alberta. Dans ce cas, si orageuse que soit la session qui s'ouvrira en fin de janvier, le gouvernement tiendra bon jusqu'à l'automne de 1947 ou au printemps de 1948.

Une femme saute d'un cinquième étage

ST-HYACINTHE (PC) — Mlle Estelle Lapalme, de St-Hyacinthe, qui a plongé du cinquième étage d'un hôtel afin d'échapper à un prétendu assaillant, s'est infligée de graves blessures on dit à l'hôpital que son état est critique. Le prétendu assaillant fut arrêté peu après.

Des témoins oculaires rapportent que la femme a volé dans les airs; sa chute fut arrêtée momentanément par les fils téléphoniques, puis elle s'écrasa sur le trottoir.

Vol de cigarettes

Des cigarettes évaluées à \$90, et une somme de \$2 en argent furent prises par des cambrioleurs qui se sont introduits aux Fisher Bowling Alley, 108512, rue Wellington, entre minuit et 4 heures, dimanche matin. Les voleurs pénétrèrent par une fenêtre de la salle de bain, au deuxième étage de l'immeuble. Les détectives Lester Rouliff et Albert Leblanc ont enquêté.

La Grande-Bretagne...

(Suite de la première page)

Il parlait devant l'Assemblée générale des Nations-Unies de l'intervention dirigée en Grèce. La situation en Macédoine rejette la présence du premier ministre au pays, a dit Vénizelos.

Cependant, on a appris de sources autorisées que la Grande-Bretagne a l'intention d'abandonner près de 10,000 pièces d'armement de surplus — presque toutes des mitrailleuses lourdes et a également une hausse dans les effectifs grecs, estimée à 5,000 hommes.

L'armée sera augmentée à neuf bataillons. On a ajouté que l'armée constata la nécessité de se procurer des armes automatiques durant ses luttes contre les guérilleros républicains dans le nord de la Grèce, où ces derniers étaient souvent mieux équipés que les soldats réguliers dépechés contre eux.

A Londres, un porte-parole du Foreign Office a dit que la question de l'armement des soldats grecs était à l'étude depuis assez longtemps, mais que l'on n'avait pas encore pris de décision à ce sujet.

Les prix des...

(Suite de la première page)

auraient toujours lieu au cours de la première semaine de décembre, vu l'importance d'établir tôt avant le printemps le programme de production agricole nationale.

La première Conférence fédérale-provinciale d'agriculture a été tenue peu après la déclaration de la seconde Guerre Mondiale. Depuis lors, il a été tenu 13 conférences, dont quatre sont des assemblées annuelles qui visent à organiser le programme de production agricole pour l'année qui vient.

Molotoff doit-il...

(Suite de la première page)

M. Molotoff, sans aucun doute le chef russe le mieux connu dans le monde occidental en raison du rôle éminent qu'il a joué dans les délibérations des Quatre à Londres, à Paris et à New York, a travaillé toute sa vie pour le parti communiste et est un des plus importants membres du conseil des ministres de Russie, dont le premier ministre est président.

Si Molotoff succédait à Staline, ce serait une surprise pour ceux qui "appuyaient" l'un des hauts personnages officiels comme Georgi M. Malenkov, Andrei A. Zhdanov, Lavrenti P. Beria, A. D. Zhdanov, A. I. Mikoyan et L. M. Kaganovitch.

Les E.-U. auraient...

(Suite de la première)

C'était dans le but de déterminer ce que donnerait l'engagement volontaire que les appels avaient été suspendus depuis l'annulation du contrat de 25,000 pour octobre et de 15,000 pour novembre. Le service sélectif fut alors averti qu'il n'y aurait plus d'appels de la part du secrétaire de la Guerre, avant au moins le début de l'an prochain.

et le spectacle continue....

par Charlie Daoust



DANS LA NEIGE DE DÉCEMBRE

Joe Krol mérite non seulement son titre de "roi du football" mais, après sa tenue impeccable de samedi dernier et ses exploits étonnants contre les Blue Bombers de Winnipeg, nous réitérons notre déclamation d'octobre et de novembre: le colosse des Argos mérite la palme comme l'athlète canadien de 1945 — trois nouvelles ligues ont été acceptées en fin de semaine dans l'association régionale de hockey, en réunion annuelle au Château Laurier: l'Intermédiaire d'Estevay, la ligue des quartiers généraux de l'Armée et la ligue junior de Cornwall... Cecil Duncan, le secrétaire-trésorier, a signalé que 181 équipes et 2,726 joueurs formaient son association l'an dernier... des rasoirs trempés dans l'huile seront présentés aux champions intermédiaires et juniors de l'association. Les joueurs représentés par la ligue junior de Hull, Ed Daugherty et le juge Allan Fraser, les "mineurs" d'Ottawa, etc. John Keene de Cornwall a été élu à la présidence; le chef Emile Brisebois de Buckingham a la première vice-présidence et Lloyd Laporte d'Inkerman a un poste de directeur... Lucien Leduc a été catégorique quand il a nié la rumeur de la presse montrealaise au sujet du prétendu transfert de Gerry (Sinatra) Gravel de Shawinigan aux Braves de Valleyfield. Notre ligue intermédiaire de Valleyfield de même que notre circuit junior produisent des étoiles de chez nous qui sauront bien nous donner le championnat en 1948", a affirmé le charmant pilot: des Che-mises Vertes.

Poussière de glace...

Les éclaireurs se multiplient dans nos parages... Eugene Chouinard, de Perth, a passé samedi à se rendre à Valleyfield pour assister à l'Auditorium... Yves Sarrabonnet de Hull s'apprête à voir particulièrement impressionnant... "Happy" Emms, ancien gardien et pilote des Juniors de Barrie dans l'Association ontarienne de hockey, invite tout hockeyeur intéressé à le visiter à la chambre 448 au Château Laurier... "Mes juniors auraient pu battre les Sénateurs de la façon terminée par les gars de Tommy Gorman qui joué samedi soir", nous dit-il... Barrie est deuxième du classement junior après le Collège St-Michel de Toronto... un éclaireur des Braves de Valleyfield a invité les frères René (Rouge) et "Pétard" Labonté (Bosco) Auclair, ci-devant du Victoriaville, à se rendre à Valleyfield pour un essai... "Il me faut une bonne d'allumage sur la défense et à l'offensive", nous confiait Lucien Leduc au bureau de La Salle... Marcel Bessette et Jim Orlando étaient les seuls joueurs de calibre sur la glace pour Valleyfield samedi... Eddie Emberg a assez bien si Freddie Kovalevich avait samedi, bessette d'une piquette, il s'est réveillé hier... Gene Chouinard a refusé l'offre de piloter les Sénateurs et tout indiquait en fin de semaine que George (Buck) Boucher, l'un des as immortels du sport local, deviendrait le stratège du rouge-blanc-noir.

Billie Boucher, qui s'illustra

avec Howie Morenz et Alvin Karpis, a été nommé capitaine de la ligue junior de la ville de Hull. Le frère de Buck et de Frank (des Rangers) prend le rôle d'entraîneur. Il siffle une couple de ses étoiles des "Saints" d'Aylmer... "J'aimerais aligner mes gars dans un circuit qui comprendrait Aylmer, Shawville, Quyon, Hull et Buckingham", commentait Billie... ancien pilote des Flyers de Cornwall et des Tigers de Brighton (Angleterre), Boucher fonde de grands espoirs sur ses candidats à Aylmer... il était heureux de saluer notre vieux ami Edmond Richer de Cornwall... "Les rôles sont renversés, maintenant, le Monon est à Cornwall et que je suis à Aylmer", disait-il en appelant 1936-37 quand Billie avait fait inscrire le Hull-Volant dans la défunte Ligue de la Cité... ce fut la saison de la popée... pilier des Volants, Edmond s'occupe maintenant des Intermédiaires de sa ville adoptive... "Les frères Payette et compagnons nous donneront un autre championnat", prédit Richer.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste à Pembroke, l'Ont. le mariage de mademoiselle Rose Lair, fille de M. et Mme Joseph Lair, du canton de Stafford à M. Alfred Brisson, fils de M. et Mme Philiza Forges. Le service fut célébré le 26 courant et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 8 novembre, est décédé à l'hôpital de Montréal, M. Roland

Richer, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Polydore Larose. Le service fut chanté en notre église, le 11 novembre, au milieu de nombreux parents et amis. Le cortège, sous la direction de la maison Robert de Montebello, fut conduit au cimetière paroissial où les prières furent recitées par notre curé.

PEMBROKE (ONC) (DNC)

Le 27 novembre, a été célébré en l'é

Congrès de la Commission canadienne de la jeunesse

Plus de deux cents délégués de 90 organisations de jeunesse au pays

La Commission canadienne de la jeunesse, qui réunissait en fin de semaine au Château Laurier plus de 250 représentants de près de 90 organisations de jeunesse de toutes les provinces du Canada, fut autorisée par l'Assemblée de demander au Conseil canadien du bien-être social de former une section formée de représentants de mouvements de jeunesse afin de mettre à profit sur un plan national les renseignements obtenus par les rapports de la commission.

Le Dr. Eugene Forsey, qui donna le compte rendu des suggestions sur le plan national, expliqua que l'Assemblée suggère de tenir en considération les facteurs suivants lors de la formation d'une telle section: représentation numérique adéquate des Canadiens français; reconnaissance de la jeunesse rurale et considération spéciale de ses problèmes; des mesures nécessaires pour prendre des décisions en ce qui regarde les problèmes de la jeunesse et servir comme centre d'information.

Sur le plan provincial, le rapport du Dr. H.M. Cassidy, demandant la création par les gouvernements provinciaux d'un conseil consultatif de la jeunesse qui serait composé de fonctionnaires publics, de simples citoyens et d'élus de la jeunesse, a été discuté. Le Dr. Cassidy appuya énergiquement sur l'importance du travail pour la jeunesse sur le plan provincial, soit pour la sécurité sociale, les amusements ou dans le système éducatif.

Il fut également proposé que des comités provinciaux permanents de la jeunesse soient constitués afin de réunir les groupes de jeunesse dans chaque province qui manquent habituellement d'unité. Trop peu de mouvements de jeunesse agissent sur un plan provincial au Canada. Une mention spéciale fut accordée dans le rapport du Dr. Cassidy à la publicité qu'on doit accorder aux rapports de la commission. Il fut suggéré de traduire les rapports des comités de la jeunesse en français et de les publier dans les journaux.

M. Charles Young, qui présida la discussion sur le plan local, appuya dans son rapport sur le manque d'orientation professionnelle et d'entraînement des jeunes qui se cherchent de l'emploi. Discutant de la vie de famille et de ses effets sur la jeunesse, M. Young déclara que le manque de logements devenait un problème de première importance. Dans le domaine récréatif, il suggéra la coordination entre les programmes privés et publics et dans le domaine éducatif il suggéra des ajustements aux programmes scolaires et une période plus longue d'enseignement obligatoire.

Les recommandations de ces trois rapports furent acceptées par l'Assemblée qui remit aux mains du comité exécutif de la commission canadienne de la jeunesse la tâche de les préparer et les présenter au Conseil canadien du bien-être. Le Dr. Sidney Smith, président de l'Université de Toronto, agissant comme président de l'Assemblée.

Le Dr. Smith donna quelques renseignements sur les origines de cette commission dans son discours de bienvenue. Ce corps représentatif se réunissait pour la première fois en 1943 aux Chutes Niagara. Ontario, donnait suite à une suggestion faite lors d'une assemblée du conseil national du YMCA, en 1941, qui préconisait qu'on ait une étude organisée sur les besoins de la jeunesse.

La commission conduisit une grande enquête pendant trois ans, étudiant 800 rapports sur différents sujets, préparés par des organisations de jeunesse. Le coût de cet immense travail s'éleva à plus de \$100,000 provenant de sources privées. Comme résultat concret, on a publié récemment six rapports et quatre autres doivent suivre. Voici les titres des six livres publiés en anglais: "Youth and Jobs in Canada"; "Youth Challenges the Educators"; "Young Canada and Re-

ligion"; "Youth and Health"; "Youth Organizations in Canada"; "Youth and Recreation".

"Dans ces dix volumes nous avons quelque chose d'incomparable et avec la coopération active des Canadiens français, le travail de la commission fut une aide pour l'unité canadienne", déclara M. Smith.

M. Antoine Desmarais, de Montréal, président du comité français, parlant sur "La signification de la Commission canadienne de la jeunesse pour le Canada français", a garanti une collaboration continue du Canada français avec la commission et l'apport du point de vue canadien-français dans les discussions. M. Desmarais, parlant en français, déclara que la commission avait fait un bien énorme en fournissant l'occasion de faire connaître toutes les croyances et les opinions d'un bout à l'autre du pays. Il remercia la commission qui a demandé les vues du Québec et des Canadiens français en général, ajoutant qu'on avait respecté et considéré leurs opinions. Toute la méthode de travail fut une grande manifestation de démocratie et les canadiens-français non pas hésité à participer au travail de la commission.

M. R.E.G. Davis, d'Ottawa, directeur de la commission, résumant pour l'Assemblée générale les informations qu'apportèrent les enquêtes de la commission, déclara qu'ils avaient eu un témoignage évident que la jeunesse croit sincèrement dans la démocratie, mais que les jeunes désiraient avoir plus d'occasions de participer dans des discussions libres et sur des sujets de controverses dans les classes. Cependant une enquête Gallup révèle que près de 50% des jeunes n'avaient pas beaucoup d'espoir sur l'augmentation de sécurité au Canada dans la période d'après-guerre. Les deux tiers des jeunes sont opposés à toute discrimination; cependant une note moins encourageante est le fait que les jeunes en général regardent avec cynisme tout ce qui concerne la politique, ce qui peut indiquer, explique M. Davis, qu'ils pourraient abandonner aisément leurs idées démocratiques.

Les jeunes se plaignent du fait qu'ils n'ont pas assez à faire dans la société, la politique et dans tout.

Au point de vue religieux M. Davis exprima son jugement sur la jeunesse de cette façon: "dans le sens large du mot ils ne sont pas irréligieux. Ainsi la religion serait, pour les jeunes, quelque chose de conventionnel, mais tous réalisent la nécessité de la religion. Cinq pour cent seulement déclarent qu'ils n'allaient pas à l'église et les autres sont convaincus du fait qu'ils devraient y aller. Dans le domaine de la santé il y a beaucoup à faire mais les jeunes ne demandent pas de faveur spéciale et M. Davis apporte comme exemple le fait que du grand nombre de jeunes qui furent rejetés de l'armée pour cause de santé, 50% auraient pu être guéris. On sent le besoin d'un programme compréhensif de santé.

Tous les délégués furent les invités de la province de Québec à dîner et offrir après les séances de l'avant-midi de samedi. A cette occasion un film sur la vie et les activités industrielles des Canadiens français fut présenté et chaque invité reçut un volume, récemment publié, intitulé: "La Tradition Québécoise", de Séraphin Marion et de Kirk Connell. Les représentants de l'Association canadienne-française furent M. Louis Charbonneau, D. Ph., et M. Aimé Arvisais, secrétaire de la commission des écoles séparées d'Ottawa. La Fédération canadienne des universitaires catholiques furent représentés par MM. Maurice Chagnon, Florian Carrière, d'Ottawa, et M. Maurice Sauvé, de Montréal.

Le fédéral serait médiateur dans la grève de Noranda

Le gouvernement fédéral a offert ses services pour régler la grève de Noranda, a-t-on appris hier soir. Le ministre du Travail a proposé à l'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du Québec, de faire venir des délégués des parties intéressées et conférence à Ottawa.

Un porte-parole a révélé que, si M. Barrette accepte cette offre, la conférence pourrait avoir lieu d'ici la fin de la semaine.

La grève dure déjà depuis 11 jours. Les mineurs de Noranda, affiliés à l'Industrial Union of Mine, Mill and Smelter Workers (C.I.O.), demandent une augmentation de salaire de 16 sous de l'heure rétroactive au 8 février. L'union comprend 597 des 1,147 employés de la compagnie.



L'honorable Brooke Claxton, confédéré invité lors du congrès de la Commission canadienne de la jeunesse, samedi et dimanche, au Château Laurier.



Le R. P. Georges-Henri Levesque, O.P., l'un des membres de la commission canadienne de la jeunesse, remercia l'honorable Brooke Claxton et fit un vibrant plaidoyer en faveur de la collaboration au Canada.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Souscriptions aux bourses scolaires et à l'Association d'Education d'Ont.

Les paroissiens de Saint-Charles d'Ottawa ont versé un généreux don de \$261.18.

Une autre belle souscription vient de nous arriver. Cette jolie somme a été recueillie par nos compatriotes de la paroisse St-Charles d'Ottawa. Les membres du Comité Exécutif tiennent à remercier bien sincèrement, au nom de tous les Franco-Ontariens dont ils sont les mandataires, l'organisateur de cette souscription, M. Eugene Leduc, ainsi que tous les dévoués sollicitateurs. Ils remercient également les paroissiens pour leur grande générosité. Ce témoignage de confiance qui est offert par les paroissiens de St-Charles d'Ottawa est très réconfortant pour les directeurs de l'Association d'Education.

Souscriptions déjà publiées: \$71.30
A souscrit \$3.00: M. Marcel Parent.
Ont souscrit \$2.00: Le Dr R. Gagné, M. L. Brasseur, M. Noël Vanasse, M. Roland Villeneuve, M. Hermas Parent, M. R. Vian, M. A. Desjardins.
A souscrit \$1.75: M. P. Roy.
A souscrit \$1.50: M. J.L. Charron.
A souscrit \$1.20: M. Omer-H. Hudon.

Ont souscrit \$1.00: M. Philippe, M. A. Dulude, M. S.-J. Chagnon, Mlle M. Gérard, M. L. De Bellefeuille, Mlle V. Bussey, M. S.-A.-D. Bussey, M. J.-A. Labelle, M. E. Desjardins, M. Bernard Maisonneuve, Mme Ed. Dorion, M. Ovide Deschamps, Mme A. Dumais, M. Emond, M. Grenier, Mme A. Houle, Mme A. Arvisais, Mlle M. Legault, M. L. Legault, M. Bonhomme, M. R.-J. Vincent, M. A. Vincent, M. Laverdure, M. L.-C. Châteaufort, Mme R. Châteaufort, M. R. Fournier, M. O. Carrière, M. Georges Addy, M. R. Brien, M. D. Grenier, M. R. Champagne, M. McNeill, M. R. Laframboise, M. L. Major, M. Lionel Ethier, M. L. Léonard, M. J.-P. St-Louis, M. Bernard Leduc, M. T. Cousineau, M. M. Gravel, M. Marcel Beaudoin, Capt. R. Huneault, M. I. Champagne, Mme Léot, M. Emile Leduc, Mme Charlebois, M. C. Gauthier, M. D.D. Roy, M. L. Vekeman, M. E. Tissot, M. K. Gervais, M. A. Belanger, M. A. Brault, M. J. Larivière, M. Paul Lussault, M. A. Martel, M. E. Leduc, M. Ronald Chartrand, M. Emile Houle, M. Rosario Boulé, M. Benoit Bourret, M. L. Clément, M. J.-R. Langlois, M. René Jolicoeur, M. C. Landreville, M. J. Lecavalier.

Souscriptions de moins de \$1.00: \$102.43

SOLICITEURS

Organisateurs: M. Eugene Leduc.
Soliciteurs: MM. F. Gauvreau, D. Brunet, R. Joly, G. Drouin, H. Maisonneuve, P. Dussault, J. Gauthier, R. Hudon, J. Charron, M. Vanasse, L. Lemieux, R. Vaive, R. Lavallée, P. E. Robert, H. Châteaufort, E. Dazé, A. Fauvel, L. Legault.

Auto frappée par un camion

Une automobile de marque Monarch 1946, propriété de Kom Edwards, jeune, 102, Acadia, Ottawa, a été frappée à 2 h. 45, ce matin, par un camion de la Producteurs Dairy conduit par Jonathan Cathcart, 99, avenue Bronson.

Il n'y eut aucun blessé. L'accident eut lieu sur le chemin Clarendale. Le constable A. Clark, qui fit enquête, estime les dégâts à l'automobile à \$250 et au camion, à \$100.

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'Assemblée annuelle de la Fédération de l'Agriculture des comtés de Prescott et Russell, sera tenue à la salle municipale Plantagenet, mercredi, 4 décembre 1946, à 1 h. 30 p.m.

BIENVENUE A TOUS

VOTEZ



BILL NEWTON
Photographe
Candidat à l'échevinage dans le QUARTIER ST-GEORGES

R.-J. BASTIEN

OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
9, rue NICHOLAS
(vis-à-vis Ogilvie)
En affaires depuis 30 ans

ECHELLES EXTENSIONS

18 à 60 pieds
Eastview Hardware
Roch P. LABELLE, prop.
133, Chemin de Montréal, Eastview, 3-5732

AVIS

Samedi soir le 14 décembre 1946
8 h. p.m. Salle St-Antoine
Assemblée générale spéciale des membres de la Caisse Populaire Ste-Anne d'Ottawa, Ltée
pour approuver les modifications de la constitution révisée
Le Secrétaire

"Collaboration possible sous le signe de l'égalité" - P. Levesque

La Commission canadienne de la Jeunesse avait invité, lors d'un banquet donné au Château Laurier, samedi soir, l'honorable Brooke Claxton, ministre de la Santé et du Bien-être social. Le Dr. Sidney Smith, président de l'Université de Toronto, présida le banquet et présenta le conférencier aux deux cents représentants des associations de la jeunesse et le R. P. Georges-Henri Levesque le remercia.

L'honorable Claxton félicita ceux qui accomplissent la tâche de la commission, ajoutant qu'il était heureux de remarquer que, dans leurs conclusions, ils ne pouvaient pas dire que tout allait mal chez la jeunesse canadienne. De plus, leurs recommandations sont très sages et demeurent dans le domaine du possible. M. Claxton rappela ses visites sur les champs de bataille de Normandie et il déclara que les meilleurs ambassadeurs du Canada furent les jeunes Canadiens des armées.

En ce qui regarde le gouvernement fédéral, les recommandations de la commission semblent être très pratiques et les jeunes ne demandent pas l'impossible mais seulement la chance de prendre part à la vie de la communauté. L'éducation joue un grand rôle dans la vie des citoyens, mais il y a bien des choses qui doivent être apprises par des actes et non dans les livres. La citoyenneté signifie l'orgueil de la communauté, et si l'on donne un trop grand pouvoir à l'état en comparaison de l'individu, la situation alors tend à devenir celle du fascisme.

Lorsqu'il fut à Berlin, au cours de sa visite en Europe, M. Claxton déclara qu'il ne trouvait pas de jeunesse, parce qu'elle avait été détruite par les agissements de l'Etat. C'est ce qui indique la nécessité d'une action entre les droits de l'Etat et de l'individu.

Le Père Georges-Henri Levesque, O.P., remercia le conférencier en donnant un brillant exposé de la nécessité de la collaboration entre les deux races au pays. "Je ne crois pas, dit-il, qu'il existe au Canada un exemple plus frappant de la nécessité et de la possibilité de la collaboration entre les Canadiens d'origine, de langue et de religion différentes que le travail accompli par la commission canadienne de la Jeunesse.

Tout s'est fait selon une très sérieuse préoccupation démocratique. Les meilleures informations possibles furent apportées, et l'on fit l'impossible pour obtenir la collaboration qu'il devait demander aux Canadiens français et que ces derniers devaient fournir. On a tenu compte de toutes les opinions

et les Canadiens français furent heureux d'apporter une collaboration sincère et spontanée.

La collaboration est possible sous le signe de l'égalité. Aucun Canadien ne consentira d'être considéré d'une zone séparée. La collaboration est faite en respectant ce que j'appellerai le pluralisme démocratique. Nous avons la grande complication et les grands avantages de former une nation dans la diversité des cultures, et notre grand problème est de développer justement ces deux cultures. Il s'agit de distinguer pour unir, pour être plus riches par une fusion et non une assimilation qui serait un appauvrissement pour le Canada.

Ce travail sera accompli non pas par le menu peuple mais par les intellectuels, les chefs du Canada. Il leur appartient de résoudre le problème toujours rebondissant de la collaboration. Que cet exemple soit appliqué partout et toujours et nous pourrions, sans présomption, espérer un monde meilleur.

Les rapports de la commission peuvent mieux faire connaître les Canadiens français aux Anglais et vice-versa. Se connaissant mieux, on apprend toujours à mieux s'aimer. S'il y a des querelles dans les deux camps, elle existent plus souvent à cause du manque d'informations des uns sur les autres et des stupides préjugés de l'ignorance.

La jeunesse brisera les obstacles à l'unité nationale.

En cour de comté

F. F. Lambert, édifice Ligas, Ottawa: John Thomas O'Neil, 80 rue Flora, Ottawa et Echlin Bennett, de Westboro, Ont., ont payé \$15 d'amende et les frais, ce matin en cour de comté, présidée par le magistrat Austin O'Connor, pour vitesse au volant.

A. G. Knowlts, 445 avenue King Edward, paya une amende de \$2, et les frais, pour avoir stationné son automobile sans lumière.

Pour avoir eu de la bière ailleurs qu'à sa demeure, Lawrence Laselle, 25 rue George, Ottawa, fut condamné à payer une amende de \$10 et les frais.

Union Glass Co.

PEINTRE-DECORATEUR
Estimation gratuite
L.-A. PAQUETTE
prop.
45 Ogilvie, Eastview.
Tél. 3-7511

Charbon

L'hiver approche...
SOYEZ PREVOYANTS
Il est temps de penser à votre chauffage
POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS
Pour qualité supérieure TELEPHONER CHIZ

D. Grandmaître
Bureau Résidence
2-0241 3-9674
71, chemin de Montréal, Eastview
Charbon de toutes sortes
Livraison immédiate



Le magasin Pour Mademoiselle
Tiffany's
ROBES-COSTUMES-MANTEAUX
141, RUE RIDEAU

Nous présentons

LE NOUVEAU RADIO D'APRES-GUERRE
"ASTRA"
pour livraison immédiate
\$49.50
Swedlove Furniture Co.
374, rue Dalhousie — Tél.: 3-5573

L'Association des dentistes d'Ottawa désire annoncer le retour à la pratique privée des dentistes suivants:

Dr W. L. Barnabé
27, ave Hawthorne — 5-8324

Dr R. A. Copp
378, chemin Richmond — 8-3250

Dr L. M. Martin
Chambre 303, 115 Metcalfe — 5-1764

Dr Rex Slemmon
524, rue McLaren — 2-2125

Dr A. L. Younger
391, chemin Richmond — 8-2265M

LE TEMPS QU'IL FERA

(D'après les pronostics fournis par la Presse Canadienne)

Pronostics:
DEMAIN: NUAGEUX
MINIMUM (ce soir) Zero
MAXIMUM (demain) 22

Ottawa et la région: Beau et froid aujourd'hui et ce soir. Mardi nuageux et moins froid. Vents du nord-ouest à dix milles à l'heure tournant au sud à 15 milles à l'heure mardi.
Températures minimum et maximum hier: Vancouver 39, 41; Edmonton 9, 17; Regina 7, 16; Winnipeg 2 sous zéro, 4 sous zéro; Toronto 6, 34; OTTAWA zéro, 29; Montréal 6, 29; Québec 7, 26; Saint-Jean 15, 51; Moncton 18, 44; Halifax 30, 54; Charlottetown 25, 46; Sydney 30, 51; Yarmouth 30, 54.

OPTOMETRISTES

Spécialistes pour la vue
C.-R. LAFRENIERE
99, rue Rideau, Ottawa.
Téléphone 6-2215.
J.-W.-R. LAFRENIERE
36, Main, Hawkesbury.
Signalez 164.
Correction et soulagement des douleurs de réfraction et musculaires des yeux.
ATTENTION: Notre bureau d'Ottawa seulement fermera le samedi à 1 h. p.m.

Concerts Tremblay

Le Contrôle OUVER
DEMAIN, 10 a.m.
Au CAPITOL
Pour le concert No 2

L'ORCHESTRE de BALTIMORE

qui a lieu
MERCREDI, à 8 h. 30
Les abonnés sont priés de réclamer leurs billets demain.
Disponible pour le public: Places debout à \$1.20. Peut-être aussi quelques places réservées.

ATTENTION

A CKCH
Soyez aux écoutes. CE SOIR, de 8 h. 30 à 8 h. 45 pour entendre M. Rodolphe Bigue, qui parlera pour la campagne politique dans Eastview.

AGENCE D'ASSURANCE

BOURQUE
ASSURANCES GENERALES
339, rue St-André — Tél. 3-9229



Alliance Française d'Ottawa

Madame SIMONE SAINT-CLAIR
écrivain et journaliste
"GRANDS PRIX LITTÉRAIRES FRANÇAIS 1946"
au CHATEAU LAURIER
(Salle des conférences)
le mardi 3 décembre à 8 h. 30
Cartes en vente à la porte

Assemblée publique

Auditorium de l'Ecole Technique
(Rue Albert)
Mardi, 3 décembre, à 8 h. du soir

Venez entendre les candidats à la Mairie, au Bureau des Commissaires, à la Commission des Ecoles Publiques et Séparées (aussi les candidats à l'échevinage, si le temps le permet).

L'Association des Propriétaires d'Ottawa
W. J. LeClair, président.
R. F. Fleming, secrétaire.

VOTEZ AUBIN

Un jeune homme d'affaires actif et renseigné
Le candidat appuyé par vos meilleurs amis

QUARTIER OTTAWA

pour ECHEVIN

Grenville W.

GOODWIN

pour ECHEVIN

QUARTIER OTTAWA

pour ECHEVIN

Grenville W.

GOODWIN

pour ECHEVIN

MONUMENTS

Le plus grand choix de monuments dans Ottawa. Il y a vu de votre intérêt de nous consulter.

J.-P. Laurin
103, rue Georges, Ottawa.
Tél. 4-0417.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE RACINE

127, rue George, Ottawa. Tél. 5-5691

ECOUTEZ AU POSTE CKCO

CE SOIR A 7 H. 30
La Chambre de Commerce d'Ottawa discute
"Comment sont les affaires"
OTTAWA LIGHT HEAT AND POWER CO. LTD.
rue Sparks — 2-4801

CHARBON "Vikingisé"

JOHN HENEY & SON
Limited
40, rue Elgin — 2-9451
"Plus de 78 ans de service impeccable de combustibles."

SI VOUS CONSTRUISEZ

Ne manquez pas d'exiger les Blocs de cendre Hayley pour l'isolement de votre maison

HARRY HAYLEY
Chemin Hurdman — 3-7769